



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication en Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

Perspectives de développement d'une
politique touristique-sportive en Pays terres de
Lorraine : analyse des potentialités du projet

présenté par

Amaury LOSSEROY

Maître de stage : Xavier GOUERY, Directeur de la Maison du Tourisme en Pays terres de Lorraine, TOUL

Guidant universitaire : Gil DENIS, Directeur du Master Projter, Université de Lorraine

Juin 2014

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont apporté leur aide dans l'écriture de ce mémoire ainsi que durant cette année universitaire :

En premier lieu, j'aimerais remercier M. Gil Denis, directeur du Master Proj&Ter, et guidant universitaire pour ce mémoire, pour m'avoir permis d'intégrer ce Master et pour ses judicieux conseils qui m'ont permis d'orienter le sujet de ce mémoire.

Je remercie également tous les membres de la Maison du Tourisme en Pays terres de Lorraine : Nathalie, Armgard, Joris, Aline, Laëtitia, Nelleke, et Emeline pour le temps qu'ils m'ont accordé dans le cadre de ma formation à la Maison du tourisme. J'estime avoir eu la chance d'évoluer au sein d'une équipe soudée et dans une ambiance de travail agréable. Je remercie M. Xavier Gouery, directeur de la Maison du tourisme, pour m'avoir fait confiance et m'avoir donné des responsabilités que je considère comme importantes. Ce stage a été très formateur, et me permettra, j'en suis sûr, d'entrer mieux armé dans le monde professionnel.

Merci également à mes collègues stagiaires, Jennifer, Cédric, et Mégane, pour notre travail d'équipe.

Enfin je souhaiterais remercier mes parents pour m'avoir donné l'opportunité de poursuivre mes études à l'Université. Je dédie ce mémoire à mon père.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
I. Tourisme sportif et territoire : concepts et enjeux.....	9
1. Un renouveau des territoires.....	9
2. Contribution des loisirs sportifs au développement durable des territoires.....	9
3. Le rôle des acteurs locaux.....	11
4. Des politiques publiques sportives complexes.....	13
5. Cas d'étude.....	14
5.1. Les activités équestres en Normandie.....	14
5.1.1. Introduction.....	14
5.1.2. Les activités équestres : fondements de l'identité territoriale.....	15
5.1.3. Conclusion.....	17
5.2. Le projet Cap' Découverte.....	18
5.2.1. Introduction.....	18
5.2.2. De l'idée originale à l'inauguration du site.....	19
5.2.3. De l'inauguration à son plan de sauvetage.....	20
5.2.3.1. Une situation financière difficile depuis l'ouverture du site.....	20
5.2.3.2. Un programme partiellement modifié et des difficultés techniques.....	20
5.2.4. Les raisons d'un échec relatif.....	20
5.2.4.1. Une fréquentation très éloignée des prévisions.....	21
5.2.4.2. Des modes de gestion inadaptés et une « gouvernance » en panne.....	21
5.3. Conclusion.....	22
II. Le territoire Pays terres de Lorraine.....	24
1. Présentation du territoire.....	24
2. Dynamiques territoriales.....	25
3. Diagnostic AFOM.....	28
III. Etat des lieux du tourisme sportif en Pays terres de Lorraine.....	33
1. La Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine.....	33
1.1. Présentation de la structure.....	33
1.2. Ses acteurs.....	35
1.3. Son champ d'action.....	36

1.4. Caractère innovant du projet.....	36
2. Les initiatives touristico-sportives de la Maison du tourisme.....	37
2.1. Les séjours cyclotouristiques.....	37
2.2. Promotion des Boucles de la Moselle.....	38
2.3. Le Vélo Gourmand.....	41
2.4. Les Trésors de votre pays à vélo.....	42
2.5. Circuits VTT.....	43
2.6. La Grande Randonnée l'Etoile de Sion.....	44
2.7. Location de canoë et Dragon boat.....	45
3. En guise de conclusion.....	46
IV. Analyse de potentialité d'instauration d'une politique de tourisme sportif.....	48
1. Une identité sportive territoriale ?.....	48
1.1. La Lorraine.....	48
1.2. Le Pays terres de Lorraine.....	49
2. Des atouts touristiques suffisants ?.....	50
3. Des partenariats potentiels ?.....	51
3.1. Les élus locaux.....	52
3.2. Le Conseil Général.....	52
3.3. Les associations sportives.....	54
4. Recommandations.....	54
CONCLUSION.....	56

INTRODUCTION

Le tourisme sportif, également appelé sport tourisme, ou encore tourisme actif, est un phénomène sociétale relativement récent né d'une part de l'extension du sport aux activités de loisirs sportifs, et d'autre part de la nécessité du tourisme de développer des produits complémentaires aux services de base du tourisme. Secteur en croissance, le tourisme sportif est aujourd'hui considéré comme un marché à part entière, et qui plus est, vecteur de développement territorial.

C'est dans cette optique « sport et territoire » que ce domaine d'activité m'intéresse particulièrement. Etudiant en 2^{ème} année de Master Conduite de Projets et Développement des Territoires spécialité Sport, j'avais à cœur d'effectuer un stage où je pourrais allier ces deux sphères. Ayant eu l'opportunité d'effectuer mon stage au sein de la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine (Meurthe-et-Moselle), structure dynamique de par ses actions en termes de tourisme sportif, j'ai donc décidé de rédiger un mémoire sur le tourisme sportif, et plus précisément sur les potentialités d'implantation d'une politique touristico-sportive au sein du territoire d'action de la Maison du tourisme citée.

Le but de ce mémoire est donc d'analyser les différentes actions de la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine afin de définir si celles-ci constituent déjà une politique de tourisme sportif à part entière, et si non, d'évaluer les potentialités du territoire en vue de l'instauration d'une politique touristico-sportive vectrice de développement territorial à long terme. La problématique de ce mémoire peut donc se résumer à cette question : le Pays terres de Lorraine est-il un espace potentiellement propice au développement et à la mise en œuvre d'une politique de tourisme sportif structurée et économiquement viable ?

Pour ce faire, ce mémoire est divisé en quatre axes de travail. En premier lieu, nous nous intéresserons au tourisme sportif en tant que concept, et utiliserons des exemples concrets afin d'essayer de dégager des bases théoriques quant aux réalités essentielles à prendre en compte dans le cadre d'une politique de tourisme sportif. Cette base théorique nous amènera ensuite à analyser le territoire d'étude, notamment ses caractéristiques géographiques, ses atouts et ses faiblesses. Un état des lieux de l'offre de la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine sera alors effectué afin de conclure sur l'efficacité, l'importance de ces actions, et sur les potentialités ou non du territoire en matière de tourisme sportif.

I. Tourisme sportif et territoires : concepts et enjeux

1. Un renouveau des territoires

Les mutations sociétales de ces dernières décennies, telles que l'évolution des modes de vie, la diversification des pratiques sportives, les mobilités accélérées, les nouvelles gouvernances ainsi que la recomposition des territoires ont complexifié le rôle de l'action publique face à ces changements sociétaux. Ces défis font émerger plusieurs questionnements dans le champ du tourisme sportif, liés au rapport public-privé, gouvernement-gouvernance, au rapport local-global, etc.

On assiste aujourd'hui à une « hétéronomie¹ » croissante des activités sportives. Le sport n'est plus considéré que dans son acception propre, mais s'imbrique de plus en plus dans de multiples pratiques de loisirs, impliquant des intentions culturelles, patrimoniales, qui étaient jusqu'alors envisagées séparément. On parle alors de tourisme actif, tourisme sportif, ou encore de pratiques ludo-sportives.

Parallèlement, depuis l'accélération au début des années 2000 du transfert de compétences aux collectivités territoriales, les collectivités se sont vues dotées de plus d'autonomie quant aux politiques à mener sur le territoire. Les acteurs locaux ont donc désormais un plus grand rôle à jouer dans le renforcement de leur dynamique territoriale, qu'ils définissent désormais de manière stratégique, notamment par les outils de diagnostic SWOT (Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces). Cela signifie, que, mécaniquement, les territoires sont rentrés dans une logique de concurrence. Comme le rappelle B. Planque² : « l'introduction du territoire, c'est aussi celle, fondamentale, de la concurrence interterritoriale ». Cela revient à dire que pour se développer un territoire ne doit plus seulement être plus dynamique que par le passé, il faut en plus dégager un véritable avantage vis-à-vis des territoires concurrents.

2. Contribution des loisirs sportifs au développement durable des territoires

A la croisée du sport, du loisir, et du tourisme, le tourisme sportif constitue un segment de marché particulièrement porteur dans la mesure où il ne concerne pas seulement la demande

¹ BESSY Olivier, Sport, loisir, tourisme et développement durable des territoires, Presses universitaires du sport, éditions groupe territorial, 2008, Voiron, p26.

² PLANQUE B., le développement local dans la mondialisation, in PROULX M.-U., Territoires et développement économique, Paris : éditions L'Harmattan, 1998, p9.

locale en termes de loisirs sportifs mais également les touristes locaux et/ou extérieurs consommateurs de biens : équipements sportifs, location, événement, restauration, hébergement, transport, produits culturels, etc.

Il apparaît aujourd'hui pour nombre d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés, que les activités de tourisme et de loisirs sportifs constituent l'une des voies favorables au maintien d'une vie économique et sociale. Plusieurs travaux vont dans ce sens, que ce soit dans le domaine du sport en général (Augustin, 1995) ou des loisirs sportifs (Bessy, Naria, 2004, Ribot, 2000, Corneloup, Mao, 2003). On peut alors s'interroger sur les éléments clés permettant à un territoire de mettre en place une politique de loisirs sportifs efficace et vectrice de développement ? Il apparaît dans ce domaine que la question des ressources naturelles disponibles localement ainsi que la conduite de politiques publiques adaptées figurent parmi les facteurs clés de réussite. Plus largement, selon Christopher HAUTOBOIS³, maître de conférences en STAPS à Paris Sud XI, quatre facteurs semblent essentiels à la bonne conduite d'une politique de loisirs sportifs : atouts naturels, culturels, économiques et publics (action politique notamment).

Le secteur du tourisme sportif possède donc des effets structurants en matière de développement territorial dans la mesure où ils génèrent une économie dynamique, favorisant le bien-être de la population locale ainsi que la préservation de l'environnement. Ils participent enfin à la création ou au renforcement de l'identité territoriale et touristique d'un territoire.

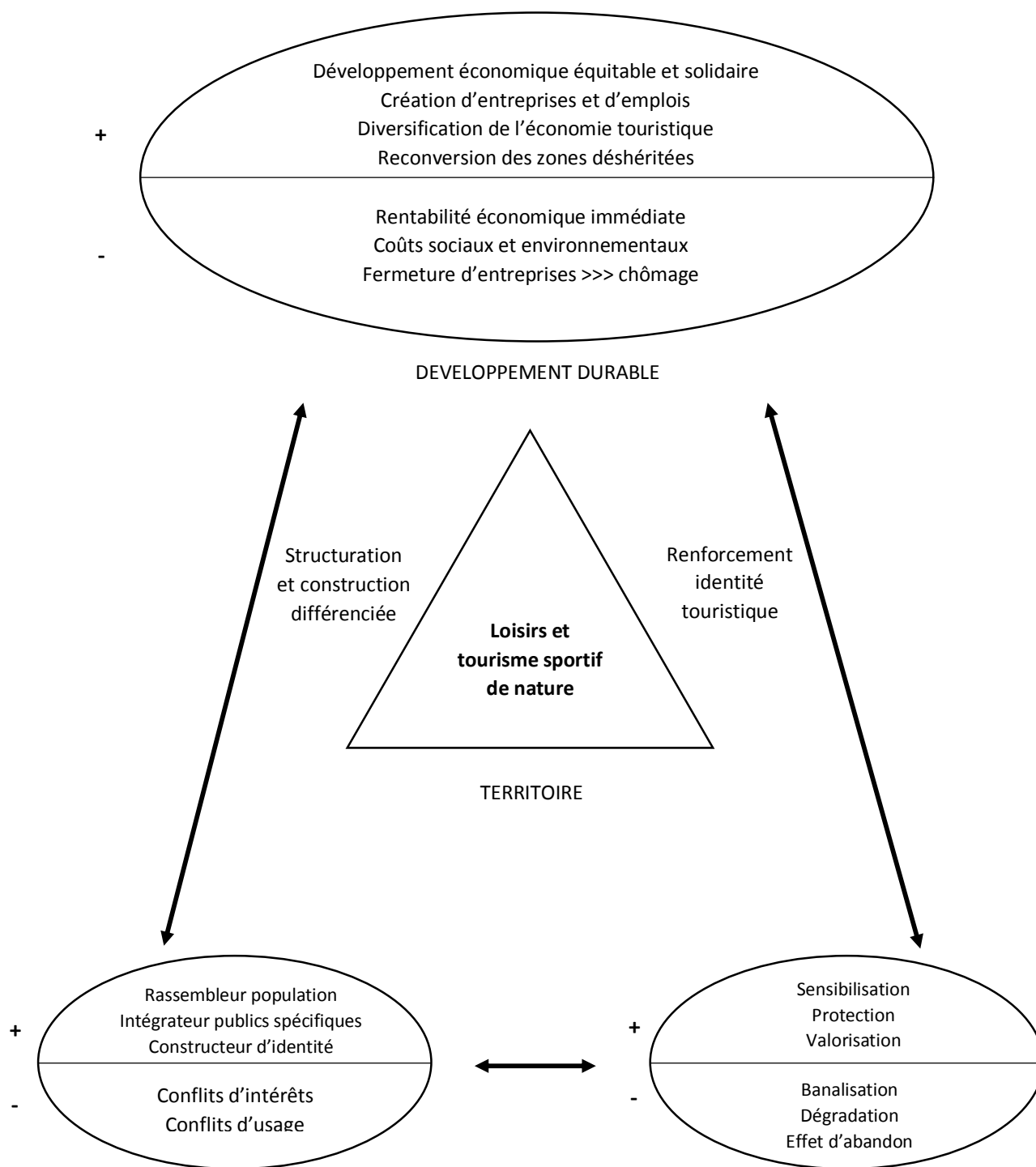
Cependant, du fait de son imbrication dans un système complexe à multiples variables, le secteur du tourisme sportif peut également avoir des effets déstructurant pour le territoire provenant généralement de conflits d'intérêts entre les différents acteurs structurant l'offre touristique-sportive (acteurs sportifs, économiques, politiques, environnementaux,...), venant du fait que ceux-ci ne poursuivent pas forcément les mêmes objectifs.

Le schéma ci-dessous⁴ récapitule de manière synthétique les effets structurants et déstructurants du tourisme sportif dans un processus de développement territorial durable.

³ HAUTOBOIS Christopher, Activités physiques et sportives, mesure des effets induits et rôle de la sphère publique. Légitimité, opportunité et efficacité de l'intervention de la sphère publique locale en faveur des activités équestres en Basse Normandie : vers une économie politique du tourisme sportif, thèse STAPS, Université de Caen Basse, Normandie, 6 octobre 2004.

⁴ BESSY, Olivier, *opus cité*, p44

Figure 1 : Les effets structurants (+) et déstructurants (-) des loisirs et du tourisme sportif dans le développement durable des territoires



3. Le rôle des acteurs locaux

La mise en relation du tourisme sportif et du développement territorial passe obligatoirement par une analyse des stratégies d'acteurs, qui agissent différemment sur un territoire donné.

Selon Friedberg (1993), ces stratégies reflètent l'expression « d'intentions, de réflexions, et de calculs » qui amènent chaque acteur à poursuivre des intérêts qui lui sont propres. Nous développerons plus tard dans ce mémoire deux exemples de politiques touristico-sportives montrant bien l'hétérogénéité des situations, car propres à chaque territoire. En effet, chaque acteur se positionne et agit selon les différents enjeux que représente pour lui la structuration des loisirs sportifs.

Figure 2 : Les enjeux prioritaires des différents acteurs locaux

Source : Olivier BESSY, *opus cité*

Ici, on peut souligner l'importance des acteurs politiques locaux qui sont au cœur du nouveau système de gouvernance locale né du processus de décentralisation.

4. Des politiques publiques sportives complexes

Les acteurs du tourisme sportif sont aujourd'hui confrontés à une réelle complexité territoriale due à la multiplication⁵ des territoires, à l'absence de spécialisation de chacun d'eux, mais également à leur très grande difficulté à se concerter.

Olivier BESSY résume cette situation en affirmant que « chaque collectivité agit de son côté, certes au service du territoire, mais sans réellement se préoccuper de l'action de celle qui est au-dessus ou en dessous ». ⁶ Il est donc force de constater que les collectivités éprouvent aujourd'hui une réelle difficulté à coordonner les multiples initiatives locales.

On peut ici prendre l'exemple du domaine des équipements sportifs pour lequel pas moins de 4 collectivités différentes sont sollicitées : région, département, collectivité, et commune. On peut également y rajouter un financement étatique par l'intermédiaire du CNDS.⁷

Cet exemple simple sur les équipements sportifs se complexifie lorsqu'il s'agit de définir, à l'échelle d'un territoire, une politique, à l'instar d'une politique touristique et sportive qui nécessite de mettre en synergie les acteurs de la filière sport et ceux de la filière touristique. En effet, le résultat d'une politique touristique à l'échelle d'un territoire impose de mettre en action et de façon coordonnée :

- les hébergements
- les prestataires
- les sites et espaces
- la promotion du territoire
- l'accueil sur le territoire
- etc

Une question se pose alors : qui est légitime pour organiser l'action publique sur le territoire ?

- Le territoire sur lequel sont présents les sites et les espaces ?

⁵ La multiplication des territoires est le fait de la volonté gouvernementale de multiplier les dispositifs de solidarité et de développement sur les territoires avec les lois sur les intercommunalités et les pays.

⁶ BESSY, Olivier, *opus cité*, p51

⁷ Conseil National du Développement du Sport

- Les prestataires ou hébergeurs dont la survie dépend du dynamisme du territoire et de la fréquentation des sites ?
- Le conseil général ou le comité départemental du tourisme, niveau plus approprié pour organiser et promouvoir l'offre ?
- L'office de tourisme communal ou intercommunal en charge localement de la promotion des activités sur son territoire ?
- D'autres acteurs ?

Tous les acteurs sont légitimes dès lors qu'ils interviennent sur le territoire. Au final, ces derniers sont interdépendants, et sans chef de file, sans dispositif de concertation, l'action peine à se mettre en œuvre. Pierre-Antoine LANDEL⁸, enseignant chercheur dans le domaine du développement territorial, souligne qu'« en réponse à la confusion des rôles, les collectivités développent des modes d'agir spécifiques, qui se traduisent par la multiplication de règles et de normes ». Chaque collectivité développe donc sa propre gouvernance qui n'est pas forcément en cohérence avec les autres collectivités, ce qui accroît encore la complexité de mise en œuvre de politiques publiques sur un territoire.

Nous allons désormais nous intéresser à deux exemples de politiques de tourisme sportif afin d'en dégager ensuite des conclusions quant aux éléments clés à prendre en compte lors de l'élaboration d'une politique touristico-sportive capable de dynamiser un territoire dans son ensemble. Nous nous intéresserons successivement aux activités équestres en Normandie et au pôle multi-loisirs Cap' Découverte.

5. Cas d'études

5.1 Les activités équestres en Normandie

5.1.1. Introduction

Le sport et les loisirs sportifs font partie des vecteurs pertinents de la communication territoriale. On peut citer ici l'accueil de manifestations importantes, susceptibles de valoriser l'image du territoire : JO, Coupe du Monde de football, championnats du monde d'athlétisme, Tour de France. L'accueil de ce type d'événements sportifs constitue un support de

⁸ LANDEL P-A, Entre politique publique et action publique : l'ingénierie territoriale, in FAURE A. et NEGRIER E, Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation, Paris : éditions L'Harmattan, 2007

communication très recherché des territoires.

Les loisirs sportifs constituent également l'un de ces vecteurs de communication. Ainsi, plusieurs territoires jouissent d'une notoriété importante due au travail des acteurs locaux, publics notamment, dans des secteurs liés au tourisme sportif : voile en Bretagne, pratiques d'eaux vives dans les Pyrénées, ski et escalade dans la Région Rhône Alpes, etc. Les activités équestres en Basse-Normandie constituent également un élément important de l'identité du territoire que les acteurs locaux ont su exploiter pour construire leur image.

5.1.2 Activités équestres en Basse-Normandie : fondements de l'identité territoriale

Avec 81 habitants par km², la Basse Normandie constitue un territoire à forte dominante rurale. Son identité repose sur plusieurs éléments forts : les plages du débarquement (2 000 000 de visiteurs par an), l'abbaye du Mont-Saint-Michel (1 000 000), la basilique de Lisieux (700 000) et le Mémorial de Caen (400 000) sont les plus célèbres. Cependant, parmi ces atouts, le plus important et le plus ancien demeure les activités équestres. La Basse Normandie y regroupe tous les acteurs de la filière équine :

- acteurs des courses de chevaux et des sports équestres, fruit d'une tradition régionale et d'un savoir-faire ancestral⁹
- acteurs des activités économiques gravitant autour du cheval (fournisseurs de biens ou prestataires de services)
- acteurs des loisirs et du tourisme

Le secteur des loisirs équestres s'est développé dans la région depuis une vingtaine d'années. Son essor repose sur plusieurs atouts du territoire : faible urbanisation, vaste réseau de chemins (9000km), proximité du Bassin parisien et de l'Angleterre qui favorise la venue de nombreux pratiquants, structures spécialisées ou d'accueil nombreuses (la région compte plus de 350 centres et fermes équestres). L'offre de loisirs équestres en Basse Normandie est également diversifiée puisqu'elle comprend des promenades de quelques heures et des séjours de plusieurs jours dont certains peuvent être organisés par thèmes (« route des abbayes », « la Manche à cheval », etc).

⁹ Le célèbre haras du Pin, dans l'Orne, y a été créé au début du XVIIIème siècle

C'est à la fois cette densité et cette complémentarité de la filière équestre qui en font un élément fort de l'identité de la région Basse Normandie. Le cheval est donc au cœur de l'image du territoire et le support des actions publiques de construction identitaire. Le tableau ci-dessous énumère les facettes de cette politique touristique-sportive :

Formalisation de la communication	Action publique menée par	Objectif de la communication	Elément de base de la communication
	Département de l'Orne (61)	Construire l'image du département en lui associant les valeurs positives de l'équitation	Logo
Normandie Horse Show (compétitions de différentes disciplines équestres)	Département de la Manche (50) et conseil régional de Basse Normandie	Construire une image positive du département de la Manche en valorisant son savoir-faire dans le domaine des sports équestres	Evénement national
Jumping International de Caen	Département du Calvados (14)	Construire une image positive de la ville de Caen et renforcer son rayonnement international	Evénement international
Equi'days	Département du Calvados (14)	Construire une image positive du département du Calvados en valorisant la diversité des activités équestres ; prolonger l'activité touristique après la période estivale (fin août-début septembre)	Animations et événements multiples organisés dans tout le département
Jeux équestres mondiaux (2014)	Région Basse Normandie	Promouvoir l'identité de la région, son savoir-faire dans le milieu équestre ainsi que son excellence sportive en accueillant l'organisation	Candidature à un événement sportif international

		d'une compétition internationale	
Institut de pathologie du cheval	Département du Calvados (14) et Région Basse Normandie	Renforcer la notoriété de la région en y développant l'un des meilleurs laboratoires de recherche équine au monde	Etablissement de recherche
Pôle de compétitivité « cheval »	Région Basse Normandie	Renforcer l'image de la région en regroupant le savoir-faire régional en matière d'activités équestres, en coordonnant les acteurs au sein d'une structure labellisée par l'Etat ; lutter contre une concurrence nationale et internationale	Structure labellisée par l'Etat

Les éléments de ce tableau illustrent clairement la diffusion de l'image et de la culture équestre de la région. Les structures publiques de la région (Région Basse Normandie, conseils généraux de l'Orne, Calvados, et Manche) mobilisent cette référence en tant qu'élément fort de l'identité du territoire et de la vie locale. Cette politique s'inscrit dans une temporalité longue (identité visuelle du conseil général de l'Orne par exemple). D'autres références sont articulées autour de supports événementiels (Normandie Horse Show, Jumping International de Caen, etc) et d'autres prennent la forme d'institutions pérennes directement associées à l'économie du territoire en question. Les activités équestres sont donc centrales dans l'identité régionale.

5.1.3 Conclusion

Pour conclure, les territoires sont aujourd'hui dans une situation qui les oblige à repenser leur mode de gouvernance. Dans un contexte concurrentiel fort, ces territoires doivent trouver des solutions de leur développement durable. Les loisirs sportifs constituent l'une des pistes à envisager, à condition bien sûr de mettre en place une politique publique volontariste afin d'assurer le dynamisme de ces pratiques. Le cas des activités équestres en Basse Normandie

montre que cette action publique peut notamment avoir pour but de construire une identité territoriale en lien direct avec ces activités de loisirs.

En revanche, pour une collectivité territoriale, construire une identité sur la base d'un seul support revient à prendre le risque d'enfermer son image dans un cadre rigide, ce qui pourrait s'avérer finalement contre-productif. C'est le constat réalisé il y a quelques temps par la Région Basse Normandie. Avec une filière équine très présente et une part importante de l'activité économique tournée vers le secteur agricole, la région avait l'étiquette « territoire rural ». Cette image n'est pas forcément néfaste et renvoie à une certaine réalité, mais elle prenait le pas sur les autres atouts de la région. Pour cette raison, les élus ont récemment amorcé une stratégie de diversification (développement du pôle industriel autour du nautisme) et ont décidé de communiquer différemment (exemple campagne d'affichage « Regardez le monde de plus près, vous y verrez la Basse Normandie ») afin de rappeler que la région possédait également des atouts dans l'industrie de la haute-technologie (électronique, mécanique, agroalimentaire) et du haut de gamme (textile).

5.2 Le projet Cap' Découverte

5.2.1 Introduction

Le site Cap' Découverte, situé dans l'ex bassin minier de Carmaux dans le Tarn, se veut être un espace de loisir innovant sur une friche industrielle. Cet équipement, situé sur une ancienne mine de charbon à ciel ouvert, forme un amphithéâtre de 1300m de diamètre et de 230m de profondeur. Piste de ski synthétique, alpine coaster (luge sur rail), tyrolienne géante, skate park, mini karting, lac artificiel, ..., font partie des activités proposées sur le site¹⁰. Cette reconversion radicale fut initiée par des acteurs publics à la fin des années 1990, avec pour intention le sauvetage d'un territoire en déclin économique et démographique. Depuis son ouverture en 2003, les retombées de ce site suscitent de vifs débats entre collectivités locales, du fait de différents rapports sur la pérennité et la viabilité financière du site, ainsi que les inquiétudes de la population locale¹¹.

¹⁰ Pour plus d'informations sur le site voir annexe n°1

¹¹ TAFFIN, Benoîte, La transformation de la mine de Carmaux : un gaspillage record, Le Cri du contribuable, mensuel, n°12, mai 2006, pp. 10-11

5.2.2 De l'idée initiale à l'inauguration du site

Carmaux figure parmi les rares endroits de Midi-Pyrénées à avoir fait l'expérience de la révolution industrielle. Carmaux et son bassin houiller de six communes se situent à une centaine de kilomètres à l'est de Toulouse dans un département caractérisé par le déclin de ses industries traditionnelles depuis le milieu du XXème siècle. Ce secteur subit une baisse démographique depuis 1982, un vieillissement de sa population et un taux de chômage en forte hausse. Cependant, en 1982, l'Etat décide de lancer une extraction à ciel ouvert pour exploiter un puits fermé depuis 1973. Le creusement de « La Découverte » commence en 1985 et permet de sauver 560 emplois miniers. La fermeture du site en 1997 s'accompagne d'un schéma de redéploiement économique proposé par le CBENT¹².

En 1997, les six communes du bassin de Carmaux¹³ créent un SIVU¹⁴, le SID¹⁵, pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet « Cap' Découverte ». Cette proposition fait suite aux études menées par un groupement de cabinets spécialisés, et entend reconverter le site en espace naturel incluant un pôle sports et loisirs (sports de glisse, sports nature, remise en forme), un pôle spectacle (studios, salles de spectacle, et espace « Grand Festival »), et un pôle mémoire (musée de la Mine, parc botanique, etc). En 1998, la société SCIC Développement est nommée maître d'ouvrage délégué et prévoit la construction d'établissements hôteliers, de restauration, et d'un village de loisirs pour la location touristique.

Le SID a pour intention de développer un « tourisme industriel et de loisirs » sur le site, plaçant le sport et les loisirs en tant qu'outil de marketing territorial et de développement économique. En 1999, le projet reçoit le soutien financier de l'Etat par l'intermédiaire du CIADT¹⁶ qui exige la création d'un syndicat mixte associant le SID, le département, et la région. Le SMAD¹⁷ est alors créé, assurant la maîtrise d'ouvrage des investissements, le SID devenant alors gestionnaire du futur équipement. Les travaux commencent en 2001 et l'inauguration a lieu le 25 juin 2003. En juillet la même année, le site est largement médiatisé par l'accueil d'une étape du Tour de France.

Ce projet présente donc trois caractéristiques majeures : une reconversion totale des fonctions

¹² Comité de bassin d'emploi du nord du Tarn, créé en 1994

¹³ Blaye-les-Mines, Cagnac-les-Mines, Carmaux, Le Garric, Taïx, et Saint-Benoît-de-Carmaux, qui regroupent environ 20 000 habitants

¹⁴ Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

¹⁵ Syndicat Intercommunal de La Découverte

¹⁶ Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire

¹⁷ Syndicat Mixte d'Aménagement de La Découverte

du site, un partenariat public-privé, et la prise en compte de la dimension patrimoniale associée ici au travail de la mine.

5.2.3 De l'inauguration à son plan de sauvetage

La réalisation de Cap' Découverte, saluée par les acteurs locaux et la presse régionale comme véritable défi technique, financier, et culturel, fut rapidement remise en cause par un certain nombre de risques mal maîtrisés et de handicaps non surmontés.

5.2.3.1 Une situation financière difficile depuis l'ouverture du site

En 2004, la chambre régionale des comptes émet deux avis de contrôle budgétaire et souligne la situation déficitaire des deux syndicats et propose la mise en place de mesures de redressement financier. Ce déficit est attribué essentiellement à la faiblesse de la fréquentation du site (estimations de 220 000 entrées payantes, seulement 75 000 entrées réelles en 2003) et la situation juridique confuse des deux entités indépendantes, le SID et le SMAD, qui engendrent des surcoûts de fonctionnement.

5.2.3.2 Un programme partiellement modifié et des difficultés techniques

Ce surcoût est également dû en partie à des difficultés techniques liées à la configuration particulière du site et au retrait des investisseurs privés pour la construction des hébergements hôteliers et vacanciers. Un promoteur canadien, qui avait projeté la construction de 200 chalets familiaux, n'a pas réussi à obtenir le certificat de conformité aux normes françaises. En l'absence de logements ; la destination touristique du site a été largement compromise. D'autres difficultés techniques sont venues se greffer aux difficultés existantes, engendrant d'autres surcoûts : travaux de terrassement et de sûreté suite à des glissements de terrain, etc. Le remplissage insuffisant du lac artificiel, situé au fond du cratère, n'a pas permis la mise en place d'une partie des activités nautiques attractives pour les familles¹⁸. En outre, le système de gestion des billets et des accès au site n'a jamais réellement fonctionné, gênant considérablement l'exploitation du site.

5.2.4 Les raisons d'un échec relatif

¹⁸ MONZAT, Hervé, Cap' Découverte : la mauvaise mine, La Dépêche du Midi [on line], 23 septembre 2003, [07-05-2014] URL : <http://www.ladepeche.fr/article/2003/09/23/294321-cap-decouverte-la-mauvaise-mine.html>

Elles tiennent d'une part à la fréquentation insuffisante du site, et d'autre part à des modes de gestion inadaptés et à une panne de gouvernance.

5.2.4.1 Une fréquentation très éloignée des prévisions

Le SID prévoyait une fréquentation de 615 000 visiteurs la quatrième année. Ces prévisions se sont montrées particulièrement ambitieuses, car après trois ans d'exploitation, le nombre annuel moyen était de 170 000 visiteurs.

Cet important déficit de fréquentation est dû à plusieurs raisons :

- Une accessibilité médiocre, avec un manque de voies de communication rapides qui n'a pas permis d'attirer suffisamment de résidents toulousains
- Un positionnement marketing flou qui a entraîné un manque de lisibilité et d'attractivité pour les clientèles potentielles (le projet n'est ni une station, ni une base de loisirs, ni un parc à thèmes, ni un lieu touristique, c'est un hybride de ces lieux ce qui ne facilite pas sa communication). De plus, malgré des efforts de réhabilitation et de replantation, le site reste peu hospitalier au premier abord.
- Une offre sportive trop technique et élitiste, qui ne coïncide pas forcément avec les attentes et le portefeuille de clientèles essentiellement jeunes ou familiales. Un diagnostic marketing mené en 2005¹⁹ révèle que le projet est « passé en force » sans réelle prise en compte de l'environnement physique et humain et des avis des professionnels du tourisme.

5.2.4.2 Des modes de gestion inadaptés et une « gouvernance » en panne

La confusion de l'imbrication de deux entités, le SID et le SMAD, qui ont pourtant, selon leur statut, un objet identique, a fortement complexifié le mode d'organisation et de gestion du site. Le projet, largement critiqué par l'opposition politique locale, qui réclamait la fermeture du site, fait l'objet de vives critiques envers la gouvernance du projet. La chambre régionale des comptes souligne que les partenaires publics du projet ont manqué de prudence : le département et la région, en s'engageant dans le projet sans pour autant mener une expertise autonome pour vérifier la viabilité économique du projet, et l'Etat, en confiant la gestion d'un tel complexe (61,9 millions d'euros d'investissements) à un syndicat de six communes d'à peine 20 000 habitants. D'autres critiques font part d'un « gaspillage record²⁰ » et d'un surdimensionnement

¹⁹ Rapport d'expertise KPMG, ISC, Campus Conseil, Extel, 1999

²⁰ *Le Cri du contribuable*, opus cité

du projet par rapport à ses réelles potentialités.

On peut cependant noter que malgré les difficultés importantes de Cap' Découverte, ce projet a tout de même eu quelques effets positifs sur le territoire, notamment en termes d'emploi. L'aménagement par le SID d'une zone industrielle à proximité du site a facilité l'implantation d'entreprises (notamment un centre d'appel à Carnaux qui a généré 320 emplois).

3) Conclusion

Pour conclure, nous avons pu voir que le développement touristique des territoires par les loisirs et le tourisme sportif se trouve aujourd'hui confronté à la complexité des relations entre les acteurs et les territoires. La multiplication des acteurs a encore plus complexifié la donne, si bien qu'au niveau d'un territoire interagissent une multitude d'initiatives qui, au final, constituent rarement un projet collectivement partagé.

Il n'y a donc pas de « formule magique » pour construire une politique touristico-sportive efficace et efficiente. Il n'existe aujourd'hui pas de modèle unique applicable universellement, car le tourisme sportif est fortement structuré par les conditions économiques, sociales, géographiques et politiques spécifiques du territoire sur lequel elle est implantée. Dans cette perspective, les différents acteurs concernés doivent construire et proposer une offre spécifique qui les associe dans un projet collectif commun et leur permet de répondre à la fois à la multiplicité des demandes individuelles et aux enjeux locaux.

Le cas des activités équestres en Basse-Normandie nous montre que les territoires se trouvent aujourd'hui dans un contexte concurrentiel fort qui les oblige à repenser leur mode de gouvernance et à trouver des solutions pour leur développement durable. Les loisirs sportifs, associés une politique publique volontariste constituent l'une des pistes à envisager. Ce cas d'étude montre qu'une action publique dynamique et volontariste peut notamment permettre de construire une identité et une promotion territoriale en lien direct avec ces activités de loisirs.

Cependant, ce cas d'étude nous montre également ses limites dans la mesure où construire une identité territoriale sur la base d'un seul support revient à prendre le risque « d'étiqueter » son image et s'avérer finalement contre-productif. Dès lors, une stratégie de diversification de la communication et de la promotion territoriale à d'autres secteurs qui apparaissent être des atouts

territoriaux permet de remédier à ce problème, c'est le virage qu'ont pris les élus locaux en Basse Normandie.

Le cas de Cap' Découverte montre que le recyclage d'une friche industrielle est un processus complexe, dont la variable « territoire » dans ses dimensions politique, économique, historique, sociale, et identitaire, influe fortement sur les mutations à mettre en œuvre dans le cadre d'une action publique localisée. Le respect et la prise en compte de l'identité territoriale s'avère être primordiale à la réussite d'un projet de territoire, que ce soit dans le domaine touristique-sportif ou bien dans tout autre domaine. Ce cas d'étude nous montre également l'importance du travail d'étude préalable quant aux potentialités d'un tel projet, afin de garantir la viabilité économique de celui-ci, domaine dans lequel les porteurs du projet Cap' Découverte n'ont pas su être assez rigoureux.

Cette première partie, basée sur un travail de recherche quant aux différents concepts et enjeux du tourisme sportif, a permis une meilleure compréhension d'un domaine de recherche très récent et dont les ouvrages spécialisés sont très limités. Les deux cas étudiés ont permis de renforcer cette connaissance par des exemples concrets qui montrent les effets bénéfiques d'une politique touristique-sportive bien menée sur un territoire, mais également les erreurs à ne pas reproduire.

Nous allons à présent nous intéresser au territoire d'étude : le Pays terres de Lorraine, afin d'analyser ses différentes caractéristiques et notamment celles liées au tourisme et au sport, sujet de ce mémoire.

II. Le territoire Pays terres de Lorraine

Figure 3 : Localisation du Pays terres de Lorraine



Source : Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine

1. Présentation du territoire

Situé en Lorraine au sud-ouest du département de la Meurthe-et Moselle, aux portes de Nancy, le pays Terres de Lorraine²¹ regroupe 96 000 habitants répartis dans 7 communautés de communes rurales et périurbaines : CC du Toulais, CC du Saintois, CC de Colombey et du sud Toulais, CC Moselle et Madon, CC de Hazelle, CC du Saintois et du Vermois, CC la Pipistrelle. Le territoire rassemble au total 136 communes. Deux villes structurent ce territoire : la plus importante, la ville de Toul et son pôle urbain comprenant 16 000 habitants, et la ville de Neuves maison avec 7000 habitants.

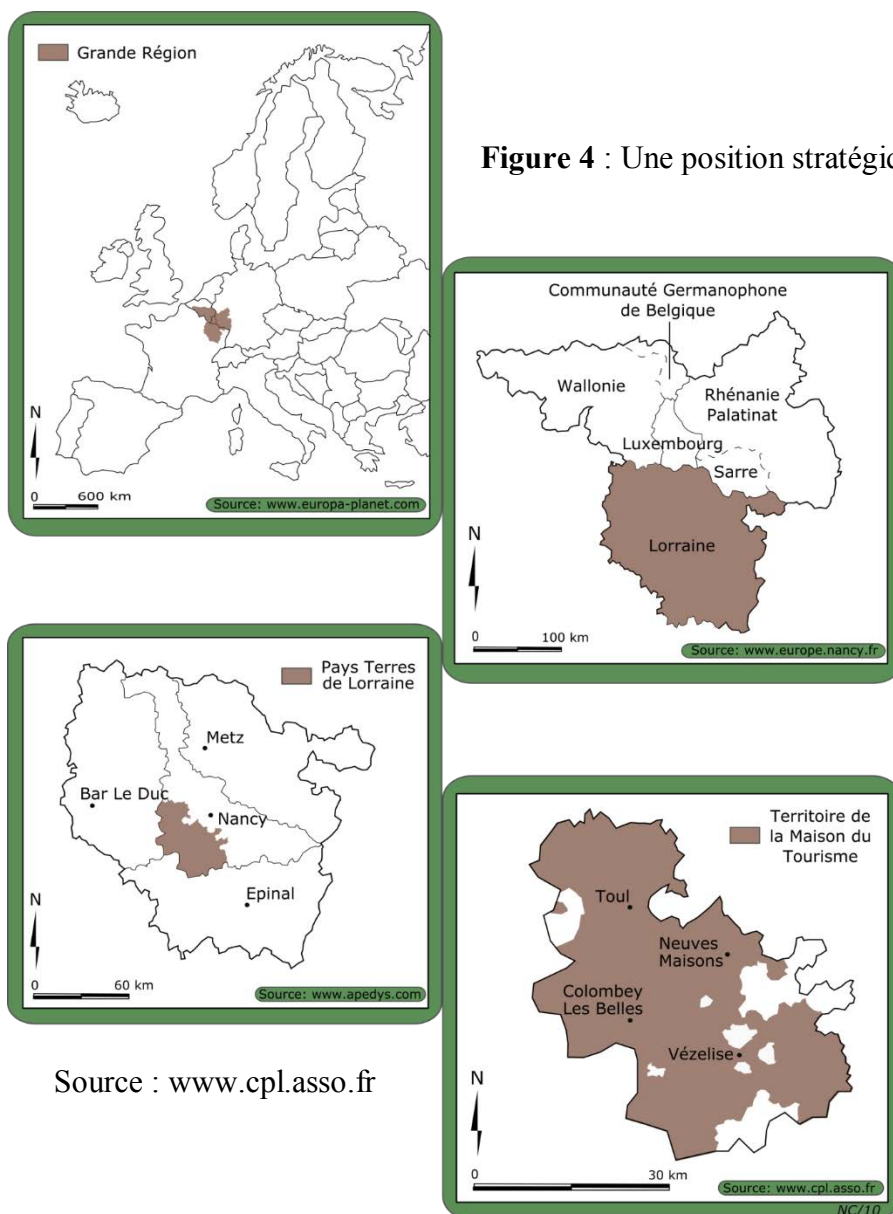
Il s'est formé en 2002 lors d'une démarche de rapprochement de l'arrondissement de Toul et celui du Sud-Nancéen. L'EPCI de Colombey et du Sud Toulais, alors déjà reconnu comme «

²¹ Voir annexe n°2 pour plus d'informations sur le territoire http://www.cg54.fr/uploads/media/Fiche_TDL-11102013-BD.pdf

Pays loi Pasqua » a sollicité également un rapprochement pour pouvoir former un pays à grande échelle.

2. Dynamiques territoriales

Le territoire pays terres de Lorraine est situé dans le quart Nord Est de la France, en périphérie de la dorsale économique européenne ou au centre de la nouvelle notion de « ring » selon les



Source : www.cpl.asso.fr

points de vues²². Le périmètre d'étude s'inscrit administrativement dans la région Lorraine et le département de la Meurthe et Moselle (Fig. 1). Il est également situé dans l'échelle territoriale appelée Grande région (Wallonie, Luxembourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat et Lorraine) qui a

²² BRUNET, R., Structures et dynamiques du territoire, Revue l'Espace géographique n°4, Belin, 1998, pp59-75.

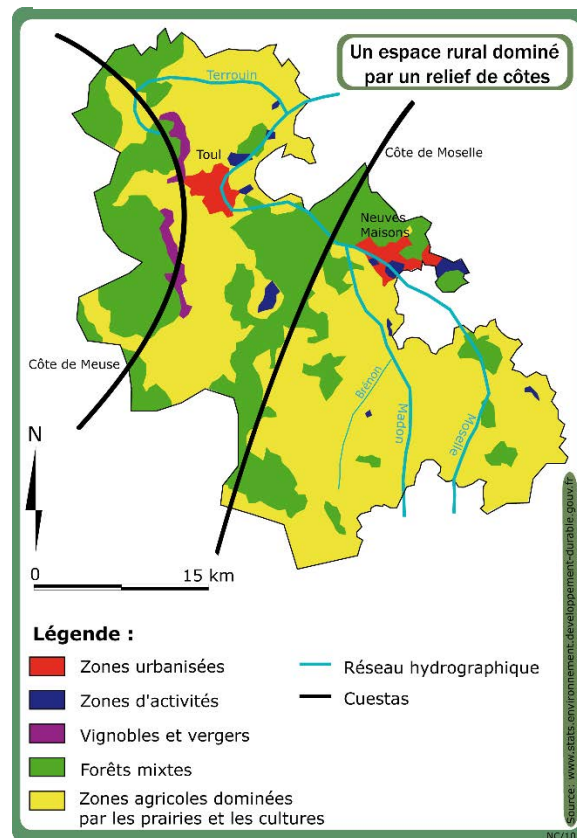
pour but d'améliorer la coopération entre ces cinq régions. Plus localement le périmètre d'action de la Maison du Tourisme se situe en bordure Ouest du sillon lorrain, en périphérie immédiate de l'agglomération nancéienne.

Le territoire connaît une croissance démographique régulière depuis quatre décennies (+4.2% entre 1999 et 2005²³) du fait de la proximité de l'agglomération nancéienne et de la préservation de son cadre de vie. Ceci est aussi dû à un réseau d'axes de communications denses et rapides (A3, A330 et N4) qui permet de rejoindre Nancy rapidement. Ainsi on retrouve une part importante de néo ruraux qui fait des déplacements pendulaires en direction de l'agglomération nancéienne. Le Sud-Ouest du département se caractérise donc comme un secteur particulièrement résidentiel. Malgré tout, le territoire reste relativement peu peuplé puisque l'on retrouve une densité d'environ 75 habitants/km² (alors que la Meurthe et Moselle a une densité moyenne de 138 habitants/km²). Les densités sur le territoire sont assez hétérogènes (Fig. 2). On retrouve des densités faibles (de 30 à 50 habitants /km²) dans le Saintois, la CC de Colombey et du Sud Toulinois, la CC de la Pipistrelle et la CC de Hazelle et des densités relativement élevées pour les CC du Toulinois et de Moselle et Madon (respectivement 125 habitants/km² et 180 habitants/km²).

Le Sud-Ouest du département recèle d'importants pôles d'emplois qui sont aujourd'hui en périls. En effet, les grandes industries qui employaient auparavant des centaines de salariés (pneumatiques, sidérurgie) sont aujourd'hui en déclin. De plus, de nombreuses activités régaliennes (Régiment de train à Ecrouves, Centres de détention, hôpitaux) sont implantées sur le territoire. Dans le contexte actuel, ces activités et leurs emplois pourraient être menacés. Malgré tout, les indicateurs socio-économiques restent encourageants, le tissu de PME et TPE reste important et certaines grandes industries traditionnelles sont toujours présentes sur le territoire (verre, papier, fonderie). De plus, la position de carrefour de Toul et des communes proches des axes de communications notamment pourraient permettre d'attirer de nouvelles entreprises notamment dans le domaine de la logistique (plateforme de Gondreville).

²³ Source INSEE

Figure 5 : Carte d'occupation des sols



Source : Maison du Tourisme

Le secteur d'étude offre un panel de paysages relativement variés (Fig. 4) où l'on peut retrouver quatre grandes entités d'occupation biophysique des sols :

- les forêts : elles sont principalement présentes sur les revers de côtes (massif de Haye) et disséminées en petit massifs sur tout le territoire. Elles sont composées pour la plupart de hêtres, de chênes et de frênes.
- les terres agricoles : ce type d'occupation du sol est le plus répandu sur le secteur. Nous pouvons les retrouver dans le Saintois et dans la partie Est du territoire de Colombey. Ces terres sont partagées entre espaces cultivés (céréales) et prairies destinées à l'élevage.
- Les vignobles et vergers : on les retrouve sur les coteaux du fait de l'exposition favorable. La réputation des Côtes de Toul et de la célèbre mirabelle de Lorraine est due à ces coteaux.
- L'urbanisation : celle-ci n'a fait que s'étendre au cours des dernières décennies. L'agglomération nancéienne n'a cessé de s'étaler même si la forêt de Haye à l'Ouest a joué un rôle de barrière face à l'urbanisation. Les petites communes ont également connu une urbanisation importante du fait de la construction de nouveaux quartiers résidentiels. Enfin de nombreuses zones d'activités (commerciales, industrielles, de loisirs) ont été créées au cours

des dernières années modifiant ainsi le paysage (Gondreville, Bautzen – Ecrouves, Croix de Metz – Toul, Dommartin les Toul, Bainville sur Madon).

3. Diagnostic AFOM

Un diagnostic territorial complet ainsi qu'un AFOM ont été réalisés par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle²⁴ en 2011. Après une lecture attentive du diagnostic territorial, voici les conclusions sur le territoire :

CONCERNANT LA POPULATION (démographie, ménages, niveau de vie) :

Atouts :

- Une population qui ne cesse d'augmenter depuis l'après-guerre : +6,1% de population entre 1999 et 2008, soit la plus forte croissance démographique du département
- La jeunesse de la population
- Une forte attraction auprès des classes moyennes et supérieures, des revenus au-dessus de la moyenne

Faiblesses :

- Un solde migratoire globalement négatif dans la vallée de la Moselle
- Des secteurs ruraux encore très en marge du développement en bordure du territoire
- Des poches de pauvreté à Toul, Neuves-Maisons et dans les bourgs centres

Opportunités :

- Le renforcement de l'unité territoriale et l'équilibrage entre les pôles d'attraction et le milieu rural : permettre aux habitants du milieu rural d'avoir une offre en services de qualité sans générer des déplacements excessifs
- Entre 2006 et 2031, le territoire devrait gagner plus de 10% de population et donc continuer sa croissance démographique selon les projections de l'INSEE

Menaces :

- Des pertes d'emploi liées à la mutation d'activités industrielles et à des restructurations militaires qui pourraient à terme influencer sur le dynamisme démographique

²⁴ Un exemplaire papier du diagnostic territorial m'a été prêté par le Conseil Général. Le document comportant plus de 200 pages, je me limiterai à donner les conclusions de ce diagnostic sous forme de diagnostic AFOM

CONCERNANT L'ECONOMIE (entreprises et établissements, secteurs d'activité, tourisme, emploi, chômage)

Atouts :

- Proximité de Nancy et impact positif sur le territoire : taux d'emploi et d'activité élevés, taux de chômage plus faible que la moyenne départementale, population active jeune et mobile
- Commerce se confortant par rapport à Nancy, limitant l'évasion commerciale
- Foncier disponible important
- Des infrastructures de qualité (routières et fluviales), un véritable carrefour nord-sud et est-ouest
- Des productions locales de qualité (AOC), des atouts touristiques (site de Sion, boucles de la Moselle, patrimoine architectural à Toul), des événements culturels (opéra en plein air, JDM)
- La plate-forme verrière à Vannes-le-Châtel

Faiblesses :

- De nombreuses pertes d'emploi ces dernières années ou à venir (Kléber, centre de détention d'Ecrouves, hôpital Jeanne d'Arc, unités militaires,...)
- Dépendance vis-à-vis de l'activité sidérurgique, au fort impact sur le territoire

Opportunités :

- Développement de l'inter-modalité, le territoire étant un emplacement privilégié pour accueillir des activités de logistique, au carrefour d'importants axes de communication
- Création d'activités liées aux nouveaux besoins des populations effectuant quotidiennement des migrations professionnelles (garde d'enfants, transports, équipements de loisirs, etc)
- Ecorevia : Développement d'un véritable pôle de compétence et d'innovation autour de la filière recyclage
- Projets en matière de création d'énergie (Poweo, EDF Energies Nouvelles)
- Développement du site de Sion

Menaces :

- Forte dépendance vis-à-vis des emplois de l'armée (près de 3000 emplois civils et militaires, soit environ 1 emploi sur 10)
- Bien accompagner la reconversion de l'usine Kléber

CONCERNANT LES SERVICES A LA POPULATION (offre de services, insertion, développement social, personnes âgées et/ou handicapées, enfance et famille, santé, petite enfance, jeunesse et éducation populaire, enseignement et formation, culture, sport, loisirs)

Atouts :

- le territoire le plus dynamique sur le plan démographique, avec une moindre diminution du nombre de collégiens que dans les autres territoires
- des indicateurs socio-économiques favorables : faible taux d'allocataires RSA, revenus moyens élevés

Faiblesses :

- Des poches de pauvreté à Toul, Neuves-Maisons et dans les bourgs centres
- Offre de garde (petite enfance) inégale d'une intercommunalité à l'autre
- Ecart importants entre secteurs ruraux et secteurs périurbains dans la pratique du sport
- Une faible densité en ESAT²⁵ et en foyers d'hébergement pour personnes handicapées
- Une faible densité médicale dans les zones rurales

Opportunités :

- Création d'activités (transports collectifs, garde d'enfants, réparation automobile, etc) répondant aux besoins des actifs travaillant à l'extérieur du territoire
- Rechercher davantage de cohérence en matière de développement de services à la population en renforçant la concertation avec les départements voisins
- Couvrir la totalité du territoire en Relais Assistantes Maternelles
- Favoriser la création de logements adaptés aux personnes âgées/handicapées

Menaces :

- Accès difficile aux services et transports pour les populations des milieux ruraux

CONCERNANT LE CADRE DE VIE (environnement, habitat et urbanisme, fiscalité, transports et mobilité, NTIC)

Atouts :

- Qualité et diversité des paysages (espaces naturels, vergers, haies, bocage, etc)
- Fort taux d'utilisation du réseau de bus TED' (ligne Nancy-Toul)
- Réseaux de transport urbains développés
- Infrastructures logistiques de qualité
- Faible prix des terrains à bâtir
- Attractivité du territoire vis-à-vis de Nancy et Couronne
- Trois pôles d'excellence rurale

Faiblesses :

²⁵ Etablissement et Service d'Aide par le Travail

- Peu de ressource en eau et de plus très vulnérable ; petits cours d'eau fragiles à préserver et reconquérir
- Grand nombre de communes rurales non assainies
- Nuisances sonores générées par les infrastructures de transport, saturation des principaux axes routiers
- Ligne ferroviaire Nancy-Merrey peu attractive en raison du grand nombre d'arrêts, cadence en baisse depuis Toul avec l'arrivée du TGV
- Parc social dégradé au centre-ville de Toul ; inadaptation entre l'offre et la demande de logements sur le territoire
- Hétérogénéité du territoire (Toulois, Saintois, Moselle/Madon)

Opportunités :

- Développement du site de Sion et des boucles de la Moselle
- En 2010, le Schéma national des infrastructures des transports (SNIT) préconise un barreau Dieulouard-Toul pour décharger l'A31 au niveau de Nancy
- Développement des NTIC
- Développement du polycentrisme du territoire

Menaces :

- Pressions sur les milieux naturels (vergers, bosquets, etc) notamment dans le Saintois, enfrichement des terres agricoles
- Absence de maîtrise de la périurbanisation, allongement des déplacements
- Mobilité des personnes non motorisées en milieu rural
- La diminution des cadences des dessertes TER incite les gens à reprendre la voiture
- « Décrochage » du Saintois et du Toulois par rapport aux zones proches de l'agglomération nancéienne

Après lecture de ce diagnostic, une question se pose : ce diagnostic est-il totalement objectif, sachant qu'il a été réalisé par le Conseil Général, en charge de la promotion et de la gestion de projets sur le territoire ?

D'après une analyse personnelle, voici les atouts clés du territoire :

- Proximité avec Nancy, qui draine un nombre important de touristes français et internationaux
- Position stratégique du fait de la proximité d'axes de communication importants (notamment autoroutiers : RN54 Strasbourg-Paris, A31 Luxembourg-Beaune, A33 Nancy-Dombasle/Meurthe, A330 Nancy-Flavigny/Moselle, RN57 Metz-Epinal)

- Qualité et diversité des paysages (prairies, forêts, collines, vignobles)
- Foncier disponible et relativement peu cher (écart de 37% entre le pôle urbain de Nancy et la zone péri-urbaine²⁶ concernant le prix des terrains à bâtir)
- Une croissance démographique qui tend à se prolonger dans les prochaines décennies (statistiques INSEE précédemment cités).

Pour conclure, malgré des atouts intéressants notamment en termes de positionnement géographique et d'axes de communication, le territoire Pays terres de Lorraine demeure aujourd'hui un territoire rural relativement secondaire par rapport aux grands pôles lorrains.

Nous allons à présent nous intéresser aux différentes offres de tourisme sportif déjà présentes sur le territoire d'étude afin de savoir si celles-ci sont le fruit d'une véritable politique touristique-sportive ou bien le fruit d'initiatives localisées ou privées.

²⁶ Source l'habitat privé en Lorraine, ANAH, 2006

III. Etat des lieux du tourisme sportif en Pays terres de Lorraine

Ayant effectué mon stage à la Maison du Tourisme et connaissant désormais bien les différents événements organisés sur le territoire d'étude, je peux affirmer que la Maison du Tourisme est l'acteur et l'organisateur presque exclusif des événements de tourisme sportif sur le territoire, hormis quelques petits événements annuels organisés par les associations sportives locales ou prestataires privés. Nous allons dans cette partie présenter la Maison du Tourisme ainsi que ses différentes missions, avant de nous intéresser aux actions menées par cette entité en faveur du tourisme sportif.

1. La Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine

1.1. Présentation de la structure

La Maison du Tourisme en pays Terres de Lorraine est une structure associative récente, créée le 12 Novembre 2007 à l'initiative du Pays Terres de Lorraine.

L'idée de départ était de créer un Office de tourisme de pôle, pour gérer des projets intercommunaux²⁷. Ainsi, depuis le 27 Juin 2008, cette association remplace l'office du tourisme de Toul.

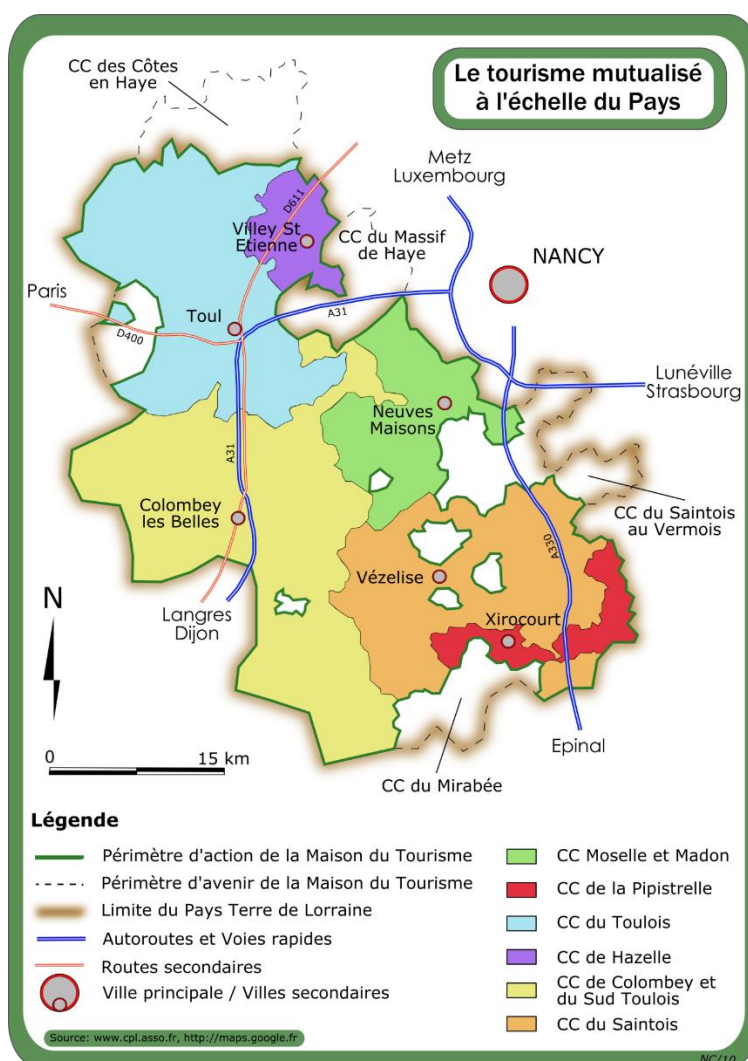
²⁷ Les modalités d'application de l'article L.134-5 du code du tourisme ont fait l'objet le 10 août 2006 de la réponse suivante du Sénat :

La loi n°2006-437 du 14 avril 2006 a ouvert la possibilité à deux ou plusieurs groupements de communes de créer conjointement au moyen d'un syndicat mixte, un seul office du tourisme « intercommunautaire ». Cette mesure se justifie par le fait qu'un territoire pertinent d'un point de vue touristique ne correspondant pas toujours aux frontières administratives des communes ou des structures intercommunales qui le composent. Dès lors, il faut donner à cette structure de solides garanties de sécurité juridique. C'est pourquoi le législateur a encadré cette ouverture en privilégiant une forme d'organisation, celle de l'EPIC, seule catégorie d'organisme locale du tourisme bénéficiant d'un encadrement juridique précis. En effet il est essentiel de maintenir un lien juridique étroit entre les collectivités territoriales (communes) et l'office intercommunautaire institué et seule la forme d'un EPIC peut le garantir par une présence majoritaire des élus au sein de son comité de directions. Par ailleurs, le nombre important de collectivités territoriales concernées par la création d'un office de tourisme

Un projet de fusion entre l'association Maison du Tourisme en pays Terres de Lorraine et l'Office de Tourisme du Pays Saintois a vu jour après cela. Ce projet a été proposé aux assemblées générales respectives des deux associations, accepté par la majorité.

Depuis lors, la base de tous travaux et de tous projets résulte essentiellement d'une collaboration entre 3 pays : le Pays toulois, saintois et Moselle et Madon, où se situe un point d'information, et outre mesure, avec des partenariats de différentes structures au sein Pays Terres de Lorraine.

Figure 6 : le tourisme mutualisé à l'échelle du Pays



Source : Maison du Tourisme

intercommunautaire devrait permettre par la mutualisation des moyens, de doter cet outil de tourisme local, des capacités de fonctionnement nécessaires à son développement.

Plus précisément une antenne à Sion et une antenne à Toul font office d'accueil des touristes. Les deux équipes travaillent ensemble pour mettre en place de nouveaux projets à plus grande échelle (mis en commun pour tout le sud-ouest de la Lorraine). Ce nouveau procédé fait suite à l'élargissement de l'offre promotionnelle touristique. La fusion permet d'optimiser le potentiel du territoire et dans ces conditions cette collaboration contribue au rassemblement des forces et au renouvellement du dynamisme des deux structures. Ainsi, la Maison du Tourisme a pour objectif de créer un outil de promotion et de développement touristique pour tout le Pays Terres de Lorraine.

1.2 Ses acteurs

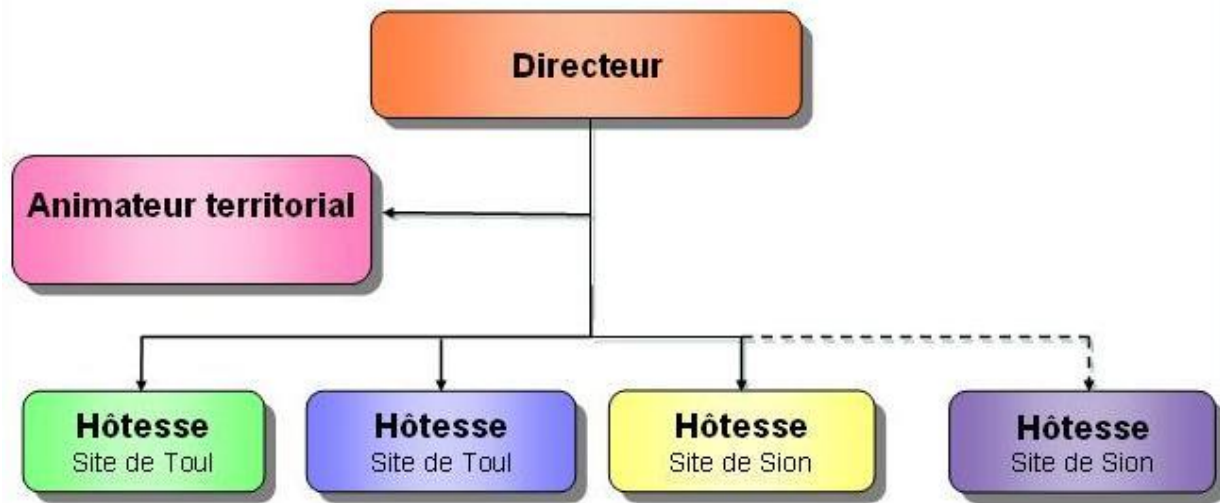
La Maison du Tourisme est composée d'un conseil d'administration de 24 membres et de 8 salariés permanents établis sur les deux sites (Toul et Sion).

Ces 8 salariés sont constitués de deux hôtesse d'accueil au point d'information de Toul, ainsi que deux hôtesse au point d'information à Sion. Leurs missions ne concernent pas seulement l'accueil des visiteurs. Des relations avec les prestataires de services à la participation et à la création d'offres touristiques, elles constituent le lien essentiel entre les projets et le public. Grâce à leur expérience qui favorise la connaissance des capacités du territoire, elles constituent une force pour tout acte de la Maison du Tourisme.

Un chargé de mission touristique et le directeur travaillent ensemble sur le montage de projets, l'ingénierie touristique et le développement de l'e-tourisme. Leurs idées novatrices sont à l'origine de nombreux projets donnant une nouvelle dimension aux actions portées au sein du Pays Terres de Lorraine. Outre ces acteurs directs, la Maison du tourisme a un large réseau de partenariat, indispensable pour couvrir tout le territoire, de par leurs apports en informations et leur collaboration. En font partie les techniciens du territoire ayant en charge les questions touristiques dans les instances qu'ils représentent (les communautés de communes, l'association des boucles de la Moselle, le service développement local de la chambre d'agriculture, des offices de tourisme...). A ceux-ci se juxtaposent le Comité départemental du Tourisme de Meurthe-et-Moselle, les services Tourisme du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et du conseil Régional de Lorraine, tout comme le Comité des vins de Lorraine et bien d'autres.

1.3. Son champ d'action

Figure 7 : Organigramme de la Maison du tourisme



Source : Maison du tourisme

La Maison du tourisme constitue le point de relai pour la promotion touristique des 7 communautés de communes faisant parti du Pays Terres de Lorraine. Elle permet à la population, aux visiteurs et aux prestataires de services de n'avoir qu'un seul interlocuteur, ce qui a pour but de « limiter les dispersions des moyens touristiques ».

Ses missions ne diffèrent pas tant des anciens offices de tourisme puisque les objectifs seront toujours d'accroître l'activité touristique. Cependant, la manière de réfléchir, de procéder et de mettre en place les actions va être foncièrement différente. Il s'agit de passer de l'information et de l'animation touristique qui sont les missions traditionnelles, à une structure intégrant une part beaucoup plus importante d'ingénierie, afin de participer de manière plus active au développement de projets d'envergure sur le territoire.

1.4. Caractère innovant du projet

L'enjeu est de taille car le secteur touristique est complexe quel que soit l'état d'avancement de la structuration d'un territoire. Les acteurs privés et associatifs se concurrencent. La dimension du Pays donne alors toute sa force au projet puisque les rôles des collectivités sont primordiaux en matière d'infrastructures et d'attractivité.

L'innovation de ce projet réside dans l'émergence de la création d'un réseau d'acteurs pour :

- démontrer que le développement du territoire doit être pris en compte dans les problématiques globales de développement et être considéré comme une des composantes économique du territoire ;

- amener l'ensemble des intervenants en matière touristique à travailler au service d'un projet commun, bénéfique à terme pour chacun d'entre eux ;

- donner l'image touristique d'un territoire pour susciter des projets dans la sphère des acteurs privés (notamment dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie) ;

- développer la création d'activité avec la commercialisation d'une gamme de produits touristiques en réponse à une demande exprimée non satisfaite, formulée par une clientèle précise (tourisme de niche) ;

- créer un équipement touristique structurant.²⁸

Les bases des actions attendues par la Maison du Tourisme étant définies, il est important de connaître les attentes globales des acteurs, des populations et des visiteurs pour mettre en place une stratégie de développement touristique.

Dans ses missions, la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine se voit attribuer un rôle d'animateur et de promoteur du territoire, pour répondre au mieux à ces aspects, la structure cherche à développer des projets innovants et prometteurs. Nous allons à présent voir les diverses actions de la Maison du tourisme dans le secteur du tourisme sportif.

2. Les initiatives touristico-sportives de la Maison du tourisme

2.1 Les séjours cyclotouristiques²⁹

Ils consistent en l'organisation de séjours développés par la Maison du tourisme de 1 à 5 jours fournis « clés en main » aux groupes. Cette flexibilité de durée correspond à la fois aux possibilités du territoire et aux durées choisies par les touristes cibles. Le concept du produit est d'offrir, chaque jour, un parcours à vélo (entre 20 et 40km), touristique et accessible avec des

²⁸ Source : Dossier de candidature : Pôle d'excellence rurale, création d'une filière touristique dans le sud ouest Meurthe-et-mosellan, par le Pays Terres de Lorraine, septembre 2006

²⁹ Visuel disponible en annexe n°3

visites spécifiques liées territoire (vignobles, cathédrale, forts militaires, etc). L'accent est mis sur la gastronomie, le patrimoine naturel et culturel, qui sont généralement les atouts des territoires ruraux, le tout accessible à tout public car dénué de toute connotation de performance sportive.

Pour les séjours de plusieurs jours, les groupes sont logés dans un hôtel tout confort, qui est le type d'hébergement le plus recherché par les cyclotouristes, notamment les touristes étrangers qui disposent d'un budget vacance relativement conséquent. Cette offre vise donc avant tout un public étranger (allemands, belges, hollandais) qui possède une culture du vélo plus avancée qu'en France, et se divise en 5 circuits touristiques encadrés par un guide bilingue connaisseur des parcours et du patrimoine local:

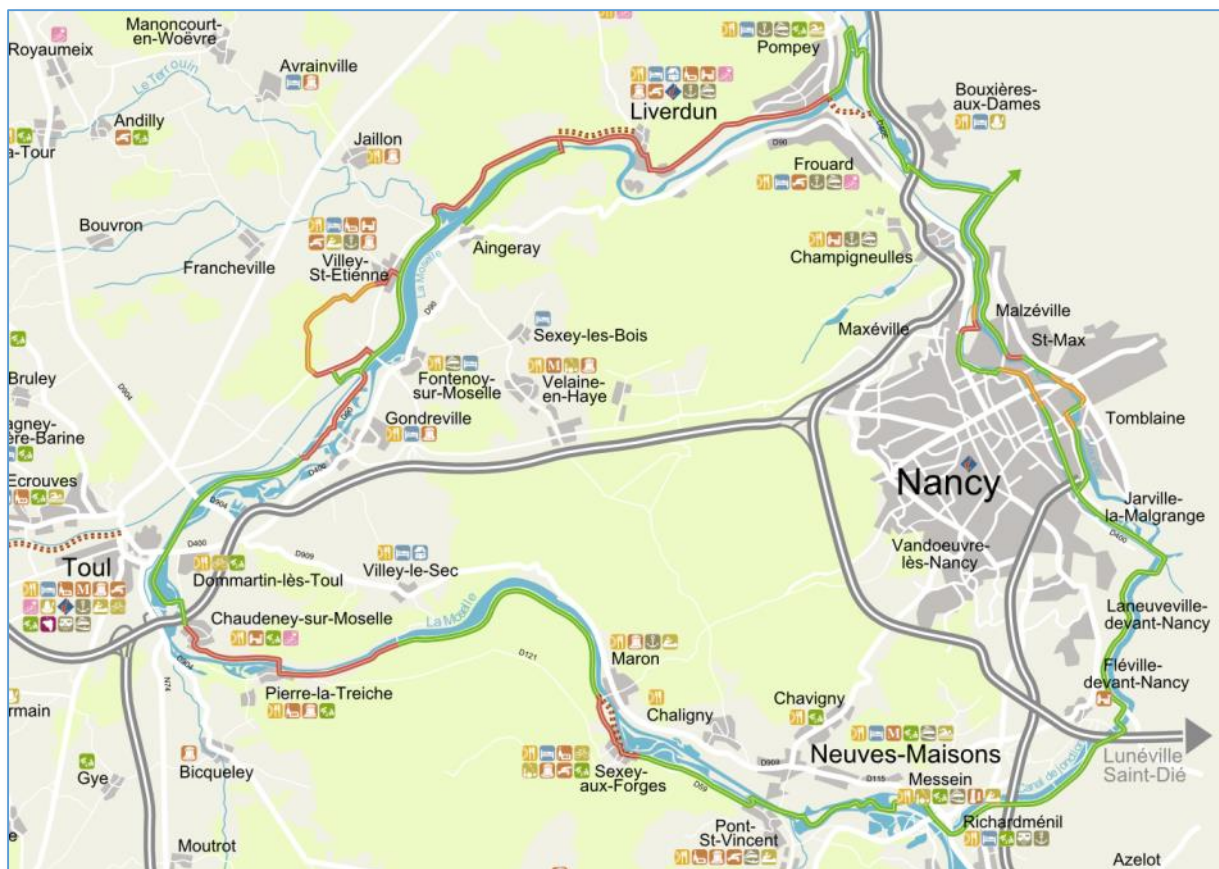
- La boucle des vins (visite des vignobles, nord-ouest de Toul)
- La boucle de la colline (patrimoine naturel, paysager, et religieux de la colline de Sion)
- La boucle urbaine (patrimoine architectural, notamment de Nancy)
- La boucle des Evêques (patrimoine religieux : églises, cathédrales, etc)
- La boucle du Fleuve (patrimoine naturel et fluvial des bords de la Moselle)

La logistique est gérée par des autocaristes étrangers spécialisés, équipés de remorques à vélo et dont le rôle est d'emmener les groupes sur la zone de parcours puis de les récupérer à la fin du circuit afin de les ramener à l'hôtel. Cela permet aux cyclotouristes de profiter des endroits les plus intéressants et de leur garantir une organisation confortable.

2.2 Promotion des Boucles de la Moselle

Les Boucle de la Moselle, sur le plan géographique, constituent un ensemble de canaux et de rivières d'environ 90 km au total qui sillonnent le Pays Terres de Lorraine, le bassin de Pompey et l'agglomération Nancéenne. Le tracé des Boucles emprunte la Moselle à partir de Frouard jusqu'à Neuves-Maisons, la vallée de la Cayenne (aussi appelé canal de jonction) à partir de Richardménil jusqu'à Laneuveville-devant-Nancy, et de Laneuveville-devant-Nancy en passant par Nancy jusqu'à Frouard, par le canal de la Marne au Rhin.

Figure 8 : Carte de l'itinéraire cyclable des Boucles de la Moselle



Source : Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine

Les Boucles sont ainsi un support autour duquel on peut développer un certain nombre de pratiques en lien avec différentes activités touristiques. Ces activités sont pour l'essentiel aujourd'hui concentrées sur le cyclotourisme, le tourisme fluvial et les activités nautiques.

D'un point de vue politique, les Boucles sont considérées comme un élément fédérateur pour la plupart des communes et communautés de communes du Pays Terres de Lorraine ; c'est un espace qui peut être rassembleur, un espace de projets.

L'itinéraire des Boucles de la Moselle s'inscrit également dans une vision plus large du territoire, faisant partie d'un réseau d'itinéraires cyclables national et européen.

Figure 9 : Schéma régional des véloroutes et voies vertes de Lorraine



Source : google maps

Le schéma régional des véloroutes et voies vertes de Lorraine découle d'une décision du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire qui approuvait, en 1998, le schéma national des Véloroutes Voies Vertes élaboré dans le cadre du Plan n°XII. L'objectif était de constituer un réseau d'itinéraires cyclables de grande distance pouvant être emprunté par tronçons et de diversifier l'offre locale touristique et de loisirs, dans une vision nationale, mais également européenne.

Plusieurs axes étaient retenues en Lorraine, l'axe Nord/Sud, d'Apach à Épinal (en bleu sur la carte), ou encore sur un axe Est/Ouest (en orange sur la carte) ; ces axes s'insérant eux-mêmes dans des réseaux européens

Axe Nord/Sud : Véloroute Charles le Téméraire ou Véloroute Moselle-Saône

C'est un itinéraire transfrontalier s'inscrivant dans le schéma national de grands itinéraires de randonnée en vélo. En lien avec les aménagements réalisés au Luxembourg et en Allemagne, il s'inscrit comme un axe européen fort, entre les pays d'Europe du Nord et la France. Il figure

déjà dans de nombreux guides dont « Mosel Radweg », le guide « Bikeline » ainsi que dans divers guides hollandais. Malheureusement, l'itinéraire n'est que partiellement réalisée.

Axe Est/Ouest : Véloroute du Canal de la Marne au Rhin

Cet itinéraire régional long d'environ 260 km s'inscrit dans l'itinéraire national Paris-Strasbourg ainsi que dans l'itinéraire européen Paris-Prague. N'ayant pas bénéficié du contrat de plan État Région 2000-2006, sa réalisation n'est pas aussi avancée que sur l'axe Nord/Sud.

Les Boucles de la Moselle représentent certes un atout pour le territoire, mais des défauts demeurent : premièrement le balisage (panneaux et balisage au sol) peut être différents selon les endroits (ex : Le Grand Nancy n'utilise pas les mêmes panneaux que Terres de Lorraine ; certains balisages obsolètes subsistent). De plus, certains tronçons ne sont pas encore aménagés et obligent les cyclotouristes à emprunter des routes nationales, synonymes de danger.

Pour répondre à ce manque de cohérence globale, l'association des boucles de la Moselle en partenariat avec la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine a décidé la création d'une carte³⁰ de l'ensemble des boucles de la Moselle. Cette carte reprend ainsi les zones complexes mises en avant par les associations cyclotouristes, ou les différents pratiquants, et les ciblent précisément sur la carte. La carte apporte une réponse plus claire que l'ancienne version à l'aide d'effets graphiques du style « effet de loupe », incluant dorénavant des noms de rues.

2.3 Le Vélo Gourmand

Basé sur le principe des marches gourmandes, le vélo gourmand a pour principe d'effectuer un parcours à vélo ponctué d'étapes gourmandes et culturelles spécifiques au patrimoine local. Suite au succès de la première édition, créée par la Maison du Tourisme, une deuxième édition s'est déroulée le 8 juin dernier à Villey-saint-Etienne, sur un parcours de 20km ponctué de 6 étapes gourmandes et animations, rassemblant 200 personnes³¹. Des partenariats ont été créés avec l'association Dynamo (location de vélos) et l'association Air et Eau (restauration du fort de Villey-saint-Etienne).

Cet événement est un outil de promotion territoriale en termes géographiques (parcours traversant Villey-saint-Etienne et empruntant un tronçon des boucles de la Moselle) et en termes humains (producteurs et artisans locaux).

³⁰ Carte disponible en annexe n°4

³¹ Dossier de presse disponible en annexe n°5

Figure 10 : Affiche Vélo gourmand 2014



Source : Maison du Tourisme

2.4 Les Trésors de votre pays à vélo

La Maison du tourisme a mis en place depuis quelques années une offre « trésors de votre pays ». Ce sont des visites guidées par l'intermédiaire d'un guide des richesses patrimoniales du territoire terres de Lorraine.

En 2014 la Maison du tourisme lance les « trésors à vélo », basés sur le même principe, mais à vélo. 7 visites³² sont programmées entre juillet et août :

- Jeudi 10 juillet : la forêt de Haye avec l'Office National des Forêts
- Mercredi 16 juillet : Entre étangs et rivières de Messein à Méréville
- Dimanche 20 juillet : Découverte de Sion et de Vaudémont

³² Descriptif des visites disponible en annexe n°6

- Dimanche 27 juillet : Le Chemin de Thiaucourt de Lagny à Royaumeix avec visite de la ferme bio, le GAEC Romé
- Dimanche 3 août : La colline et ses vergers
- Jeudi 21 août : De Favières à Battigny
- Dimanche 24 août : De Sexey-aux-Forges à Chaligny : la Moselle de l'industrie minière et sidérurgique

Ces visites guidées à vélo rentrent dans le cadre d'une volonté d'apporter un équilibre territorial aux actions de la Maison du tourisme en ne ciblant pas qu'un seul territoire où mener ses actions mais en balayant l'ensemble des communautés de communes du Pays terres de Lorraine. De plus, la Maison du tourisme s'est lancée en 2013 dans une dynamique « vélo » (nouvelle carte des Boucles de la Moselle, vélo gourmand, séjours clé en main pour cyclotouristes, ..). La nouvelle offre « trésors de votre pays à vélo » rentre pleinement dans cette dynamique, qui marie pratique légère du vélo et découverte du patrimoine et du terroir.

2.5 Circuits VTT

Toujours dans la dynamique « vélo » impulsée par la Maison du tourisme, et dans le cadre de mon stage dans cette structure, j'ai été amené à créer des parcours vélo sur le territoire et à les matérialiser sous forme de dépliants.

L'objectif est de proposer aux touristes de passage à l'office ou sur notre site internet des parcours « clés en main » : parcours déjà tracés avec les différentes curiosités à voir en chemin (patrimoine, loisirs, etc). Ces itinéraires sont destinés à un public familial dans une optique de détente, de ballade ludique sur des parcours relativement accessibles.

6 topoguides ont ainsi été créés, dont 3 reprenant des tronçons des boucles de la Moselle :

- Parcours 1 : Toul Villey-Saint-Etienne 20km (Boucles de la Moselle)
- Parcours 1 bis : Toul-Liverdun 32km (Boucles de la Moselle)
- Parcours 2 : Maron-Toul 26km (Boucles de la Moselle)
- Parcours 3 : Bruley-Pagney-derrière-Barinne-Lucey-Lagny 14km (Toul et ses vignes)

- Parcours 4 : Favières-Gélaucourt-Battigny 8km (Baignade, loisir)

- Parcours 5 : Sion-Vaudémont 13km (nature et patrimoine)

L'accent est donc mis sur les Boucles de la Moselle afin de promouvoir le circuit et les investissements qui ont été fait par les différentes communautés de communes depuis plusieurs années pour la création et la réhabilitation de tronçons. Trois autres parcours aux thèmes diversifiés sont également proposés (vignobles, loisirs, nature), le tout avec des difficultés et des kilométrages différents afin de répondre aux besoins hétérogènes des touristes.

Chaque topoguide est agrémenté de « curiosités » touristiques mettant en valeur le territoire (patrimoine, loisirs, nature) renforçant l'aspect ludique de la ballade. De plus un encart est réservé aux commerçants et artisans adhérents de la maison du tourisme (on y retrouve des restaurants, artisans, vignobles) afin d'enrichir la ballade et de communiquer sur les endroits où s'arrêter faire une pause.

Ces topoguides³³ sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Maison du tourisme³⁴ et sont également en vente à la Maison du tourisme (prix de l'impression).

2.6 La Grande Randonnée l'Etoile de Sion

Cette année s'est déroulée, le dimanche 27 avril, et ce pour la 8ème année consécutive, la grande randonnée qui s'étend sur le territoire du Pays Terres de Lorraine et rallie la colline de Sion. Impulsée par la Maison du Tourisme en pays terres de Lorraine et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, et en partenariat avec plusieurs associations de randonneurs du 54 et du 88, cette randonnée a réuni près de 550 participants autour de plusieurs parcours pédestres (5 parcours convergeant vers la colline de Sion aux départs de Toul, Vandeléville, Neuves-Maisons, Charmes, et Mirecourt).

Si cette randonnée porte le nom de « L'étoile de Sion³⁵ », c'est bien sûr en écho aux différents circuits qui convergent vers Sion, mais également en référence aux petits fossiles d'animaux marins présents aux alentours de la colline.

³³ Exemple de topoguide disponible en annexe n°7

³⁴ www.lepredenancy.fr

³⁵ Visuel disponible en annexe n°8

La randonnée l'Etoile de Sion est à ce jour le plus gros événement organisé par la Maison du tourisme. Il regroupe tous les ans plus de 500 randonneurs, et demande beaucoup de travail en amont quant à l'organisation des parcours qui couvrent plusieurs parties du territoire Pays terres de Lorraine.

Cet événement est un excellent moyen de promotion territoriale de par la multiplicité des parcours et par l'aspect « au plus proche du territoire » que présente la randonnée pédestre. De plus, le buffet servi à l'arrivée ainsi que les animations musicales rendent cette randonnée conviviale, ce que les randonneurs cherchent dans ce type d'événement.

2.7 Location canoës et Dragon boat

La Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine valorise depuis sa création en 2007 le patrimoine militaire du toulais. Cette valorisation a pris plusieurs formes : mise en réseau des sites fortifiés, document de promotion de ces sites, Insolites des remparts, Croisières « Vauban au ras des flots ». En 2012 et 2013, une animation estivale régulière et originale en partenariat avec le Club de canoë de Toul (ALTCK) a été proposée : Le Dragon boat des remparts, qui consistait en une visite guidée des fortifications de Toul sur une embarcation appelée « Dragon boat ». Le succès populaire de cette manifestation a tenu dans un effort important de communication. Les expériences de 2012 et 2013 ont démontré malgré tout la fragilité économique d'un tel projet et son incidence importante en termes de bénévolat. D'un commun accord, le club de canoë de Toul (ALTCK) et la Maison du tourisme ont décidé de poursuivre leur collaboration au travers d'un dispositif plus léger constitué par de la location de canoës.

Le club de canoë a délimité différents parcours de navigation libre ou accompagnée au départ des moulins de Toul. Les clients auront la possibilité de louer des canoës mono ou biplace pour l'après-midi comme cela se fait couramment dans les clubs de canoë. Des séances précises proposeront un accompagnement sur un parcours différent.

Dans tous les cas, les parcours libres ou accompagnés seront un moyen de découvrir les espaces aquatiques sensibles, et un livret de découverte sera remis aux touristes.

3. En guise de conclusion

Au travers des différentes actions menées dans le domaine du tourisme sportif, la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine s'inscrit comme l'acteur majeur de l'organisation de pratiques ludo-sportives sur le territoire d'étude. Mes différentes recherches sur le territoire ainsi que lors d'échanges avec des élus et professionnels du tourisme locaux ont confirmé cette tendance.

Les actions menées répondent à une cohérence territoriale dans la mesure où elles sont engagées sur l'ensemble du territoire (cf : randonnée Etoile de Sion, trésors à vélo, Boucles de la Moselle) et pas seulement dans les pôles majeurs de celui-ci (Toul, Neuves-Maisons). Cette promotion de l'ensemble du territoire est essentielle car attendue par les élus locaux, financeurs importants de la Maison du tourisme.

De plus, le fait que ce type d'événements soit organisé et géré par une Maison du tourisme (en partenariat avec des associations sportives) reste relativement rare. Après quelques recherches et coups de fils aux différents offices de tourisme des alentours (Liverdun, Neufchâteau, Charmes, Epinal, Nancy), j'ai pu me rendre compte que leurs actions touristico-sportives étaient beaucoup plus limitées dans le sens où leur rôle se limite dans la plupart des cas à la promotion d'événements sportifs et non à l'organisation et à la gestion de ceux-ci. On peut également souligner que malgré la petitesse de cette structure associative, la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine s'inscrit dans un dynamisme touristico-sportif notable par rapport aux plus grosses entités touristiques (Epinal, Nancy).

Le rôle moteur que joue la Maison du Tourisme en Pays terres de Lorraine vient en grande partie de la volonté des élus locaux des différentes communautés de communes composant le Pays à utiliser la Maison du tourisme en tant que vecteur de promotion, rôle « traditionnel » de ce type d'entité, mais également en tant qu'acteur à part entière du tourisme et du sport à l'échelon local, notamment en déléguant et en laissant une large capacité d'initiatives dans le domaine du sport à la Maison du tourisme³⁶. Le rôle de M. Gouery, en tant que directeur de la Maison du tourisme, explique également ce dynamisme. Sportif lui-même et conscient des effets levier du sport sur un territoire, la mise en place d'actions dans ce secteur s'en trouvent naturellement simplifiées et encouragées.

Cependant, d'un point de vue personnel, malgré l'engagement et le dynamisme de la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine dans l'organisation de manifestations touristico-

³⁶ Source : entretien avec M. Xavier Gouery, directeur de la Maison du Tourisme, 17/05/2014

sportives, ceci ne constitue pas une politique touristico-sportive à part entière. Les manifestations organisées et l'impact de celles-ci demeurent à l'échelle locale, et restent insignifiants par rapport à l'organisation d'un événement sportif international par exemple, où les retombées socio-économiques sont conséquentes et vectrices de développement, et où une véritable politique territoriale est engagée vis-à-vis de l'événement.

Les actions touristico-sportives de la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine s'inscrivent donc dans une optique d'animation et de promotion territoriale, et n'entrent pas dans le cadre d'une réelle politique de tourisme sportif.

Une fois ce constat posé, il serait intéressant de répondre à la question : une politique touristico-sportive en Pays terres de Lorraine est-elle envisageable et économiquement viable ?

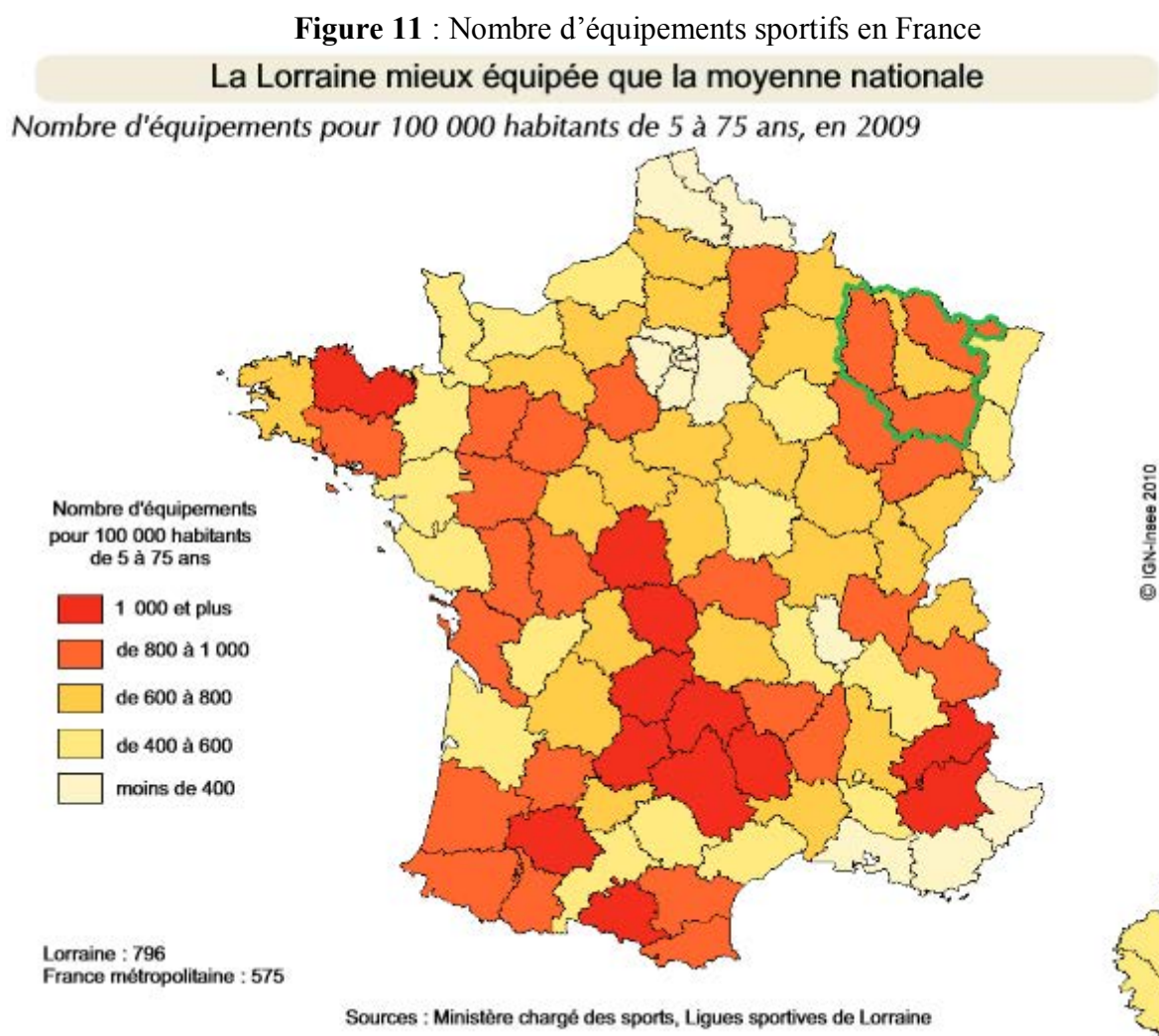
IV. Analyse de potentialité d'instauration d'une politique touristico-sportive en Pays Terres de Lorraine

Afin de déterminer si oui ou non le territoire d'étude est propice à l'instauration d'une politique touristico-sportive, je me suis posé un certain nombre de questions concernant le territoire et ses acteurs.

1. Une identité sportive territoriale?

1.1. La Lorraine

La région compte aujourd'hui 525 000 licenciés dans 75 disciplines. 23% de sa population pratique un sport au sein de 6600 clubs³⁷. Concernant ses équipements, la région est plutôt bien placée sur l'échiquier national comme le montre le graphique ci-dessous.



³⁷ Source : site de la région lorraine www.lorraine.eu

De plus, le territoire est marqué par la présence de 13 pôles Espoirs et 6 pôles France accueillant les sportifs de haut-niveau (voir graphique ci-dessous).

Figure 12 : Les structures haut-niveau en Lorraine



La Lorraine possède donc une certaine identité sportive en majeure partie relayée par ses « fleurons » qui agissent en tant que vitrine pour la promotion de la région. On peut citer ici le Football Club de Metz, le Metz Handball (féminin), le SLUC Nancy Basket, et l'AS Nancy Lorraine (football). Ces pôles sportifs (surtout Nancy et Metz), contrastent avec d'autres territoires lorrains plus en marge concernant le sport, dont le Pays terre de Lorraine fait partie.

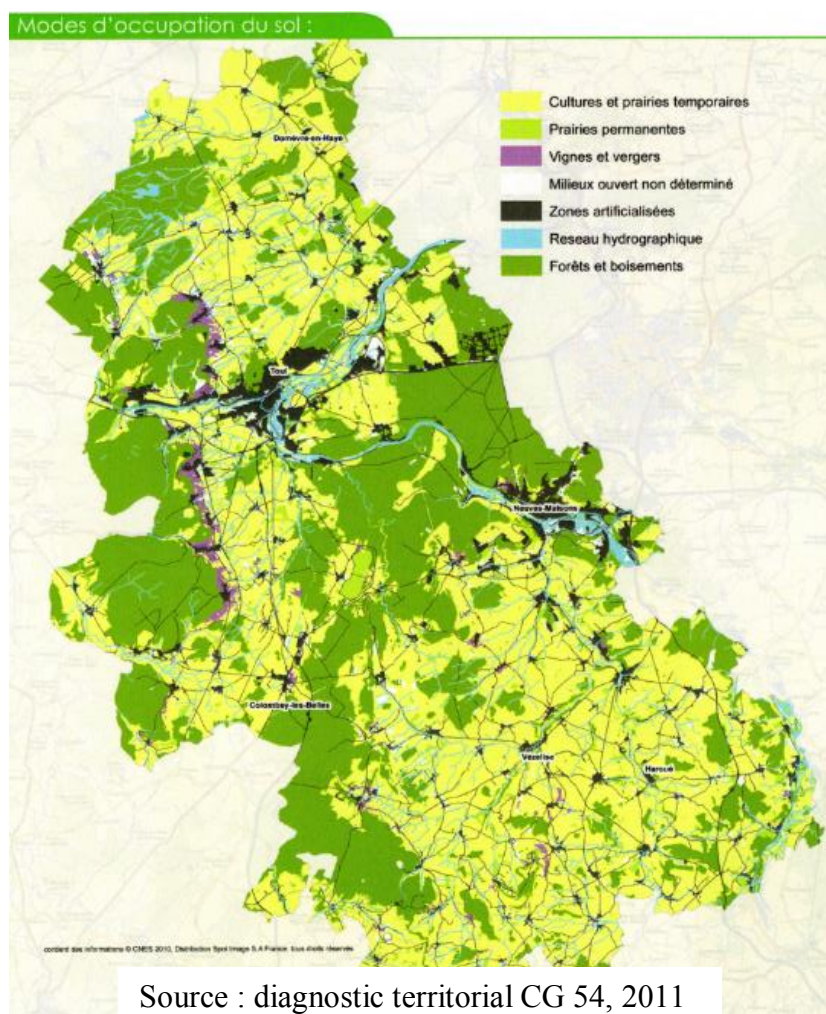
1.2. Le Pays terre de Lorraine

La carte précédente (figure n°12), montre bien l'absence de clubs et de structures de haut-niveau en Pays terres de Lorraine. Force est donc de constater que le territoire d'étude ne possède pas

de tradition et d'identité sportive forte. Trois clubs se détachent cependant de ce constat : le club de canoë-kayak de Toul (1164 licenciés), le club de tennis de table de Neuves-Maisons (512 licenciés), et le club de tennis de la Forêt de Haye (431 licenciés)³⁸. La question que l'on peut alors se poser est la suivante : peut-on instaurer une politique touristico-sportive dans un territoire ne rayonnant pas sportivement parlant ? La réponse n'est pas forcément négative car dépend également des atouts touristiques du territoire. Cependant le succès de la majeure partie des territoires français rayonnant de par leur politique sportive provient soit de leur identité sportive forte (ex : Basse Normandie avec l'équitation), soit de leurs atouts naturels propices à la pratique de certains sports (gorges du Verdon avec l'escalade, le canoë-kayak, le rafting, etc). Il convient donc désormais de savoir si le territoire Pays terres de Lorraine possède des atouts naturels et touristiques remarquables favorisant la pratique du tourisme et du sport.

2. Des atouts touristiques suffisants ?

Figure 13 : Carte d'occupation des sols en Pays terres de Lorraine



³⁸ Source : diagnostic territorial CG 54, 2011

La carte ci-dessus représente les différents modes d'occupation des sols en Pays terres de Lorraine. On peut remarquer que la quasi-totalité de ce territoire à dominante rurale est caractérisé par la présence de terres agricoles et de forêts. On note la présence de vignes et de vergers, qui représentent l'un sinon l'atout majeur du territoire : le vin. C'est ici qu'est fabriqué le « gris de Toul », vin qui avait autrefois mauvaise réputation mais qui aujourd'hui s'avère être un vin tout à fait respectable, bénéficiant d'une AOC³⁹. Les deux autres atouts majeurs du territoire sont sans doute le patrimoine bâti de Toul, avec notamment la cathédrale Saint-Etienne et les remparts Vauban de la ville, et la présence de la Moselle et de sa piste cyclable « les Boucles de la Moselle ». Dès lors, peut-on développer une forme de tourisme alliant sport et atouts touristiques sur ce territoire ? Des parcours VTT/randonnée de découverte des vignes, de la Moselle et du patrimoine Toulais sont déjà disponibles, et des visites guidées sont déjà organisées afin de mettre en valeur ce patrimoine. Quelle politique sportive faut-il alors mettre en place ? Faut-il proposer une politique reprenant les mêmes atouts au risque de proposer un tourisme monothématique ? Ou faut-il alors innover en proposant quelque chose de nouveau afin de diversifier l'offre touristique, au risque de proposer une activité non adaptée au territoire et à la demande locale ?

Il est difficile de donner réponse à ces questions, mais il apparaît que le territoire, qui possède certes des atouts touristiques, ne possède pas un réel atout « vitrine » qu'une politique touristique-sportive pourrait mettre en valeur et dynamiser. De plus, aux vues de la fréquentation touristique relativement modeste sur le territoire (environ 12000 accueils comptoir annuels à l'office du tourisme de Toul⁴⁰ ; taux d'occupation des hôtels du territoire inférieurs à 50%⁴¹), proposer une politique touristique-sportive novatrice ne répondrait pas forcément à une demande relativement modeste sur le territoire en matière de tourisme. Dès lors découle la notion de viabilité économique d'un projet ludo-sportif, qui d'un point de vue personnel me paraît risqué dans un contexte économique fragile, et qui plus est dans un territoire à dominante rurale ne possédant pas de réelle identité sportive.

3. Des partenariats potentiels ?

La question des partenariats est primordiale lorsque l'on parle de politique touristique et sportive. Comme son nom l'indique, elle imbrique trois entités distinctes : le politique (élus locaux, Conseil Général, etc), le tourisme (Maison du tourisme, hébergeurs, prestataires de

³⁹ Appellation d'Origine Contrôlée

⁴⁰ Source Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine

⁴¹ Source diagnostic territorial CG 54, 2011

loisirs, etc), et le monde sportif (associations sportives, comités, équipements, etc). Il est clair que la Maison du tourisme, avec une force salariale et un budget limités, ne peut pas financer, gérer, mettre en place, et promouvoir elle-même une telle politique. Aux vues de ce constat, nouer des partenariats avec les deux autres sphères est donc primordial. La question qui se pose alors est : les acteurs du territoire seraient-ils prêts à soutenir une politique touristique-sportive et à y consacrer des moyens financiers en conséquence?

3.1. Les élus locaux

Ce sont les présidents des communautés de communes et les maires des communes composant le Pays terres de Lorraine. Durant la période de mon stage, j'ai eu l'occasion d'assister à un conseil d'administration regroupant différents élus du Pays terres de Lorraine. J'ai donc profité de l'occasion pour leur demander si une politique de tourisme sportif serait envisageable sur le territoire. La réponse fut nuancée mais au final relativement claire : les élus locaux ne s'engageraient pas dans un tel projet, et cela pour différents motifs :

Premièrement les actions touristiques et sportives de la Maison du tourisme leur semblent suffisantes et adaptées à la taille et aux caractéristiques touristiques du territoire, la preuve en est qu'ils maintiennent leur subvention annuelle à la Maison du Tourisme.

Ensuite le Pays terres de Lorraine est une entité relativement récente (années 2000), regroupant plusieurs territoires avec chacun leur propre identité. Pays terres de Lorraine n'est donc pas (pour l'instant) identifiable dans son ensemble, avec des communautés de communes aux attentes et aux intérêts parfois différents.

Enfin, M. Xavier Gouery, directeur de la Maison du tourisme, m'a clairement expliqué que les élus n'étaient pas prêts à s'engager dans un projet avec une monothématique sport aux vues des attentes différentes de la population sur le territoire (emploi, logement, etc). Les priorités politiques locales semblent donc éloignées du sport, et une grande partie des budgets sont donc de ce fait consacrés à des domaines plus « traditionnels », il en va de la crédibilité politique des élus auprès de leur électorat.

3.2. Le Conseil Général

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle est un acteur incontournable du sport dans le département, notamment en termes d'équipements. Par curiosité je suis allé voir sur leur site internet afin d'en connaître un peu plus sur leur actions dans le domaine du sport. Premièrement,

les domaines du sport et du tourisme semblent être envisagés de manière individuelle car placés dans des catégories différentes. Voici ce que j'ai pu lire sur le site⁴² à propos du sport :

En juin 2011, la politique sportive du conseil général a été actualisée et restructurée. Elle prend en compte la nécessité de croiser l'ambition du département en matière sportive avec ses priorités de solidarité en direction des publics fragiles et son engagement en matière d'éducation.

Elle se décline en trois grandes orientations

Favoriser l'attractivité des territoires et encourager la solidarité

- *Conjuguer qualité et diversité de l'offre d'activités sportives (soutien à la formation des encadrants sportifs et des jeunes pratiquants).*
- *Ouvrir à l'accessibilité de tous les publics à l'offre sportive et notamment aux publics fragilisés (promotion et développement du sport féminin, du handisport et du sport adapté, mise en oeuvre d'actions d'éducation et d'insertion par le sport).*

Soutenir l'engagement associatif

- *Aider les structures sportives qui favorisent l'engagement bénévole et volontaire.*
- *Encourager les associations dans leur rôle de formation des bénévoles.*

Promouvoir l'éducation

- *Soutenir les structures départementales et locales qui oeuvrent, dès le primaire et également aux collèges, à la prolongation et l'amplification de la mission éducative et citoyenne des établissements scolaires à travers la découverte, l'initiation et le développement des pratiques sportives (telles que les actions de l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL).*
- *Contribuer au respect de soi, des autres et des règles dans la pratique sportive avec l'appui des partenaires (comités départementaux, mouvement olympique, grands clubs, institutions sportives).*

Après lecture, on peut déjà s'apercevoir qu'il n'y a aucune mention du tourisme sportif, et que les priorités semblent être axées sur les équipements, le handisport, et l'éducation par le sport. Pour confirmer cela, j'ai décidé d'appeler le CG 54 et j'ai obtenu un entretien téléphonique avec Mme FACQ, qui travaille à l'Agence Départementale du Tourisme, dans le service conseil en stratégie de développement touristique. La majeure partie du budget touristique du Conseil Général sert aux frais de fonctionnement et de réhabilitation des sites touristiques majeurs du département (ex: château de Lunéville) et dans l'instauration d'autres projets (centre des mémoires à Nancy, forum paysage et biodiversité à Sion). Des subventions dans le domaine du

⁴² Source site internet du conseil général de Meurthe et Moselle <http://www.cg54.fr/fr/education-jeunesse/sport.html> [en ligne] (page consultée le 15-05-2014)

tourisme sportif sont envisageables, à condition que le projet soit préalablement étudié, ai prouvé sa viabilité économique, et soit soutenu par la population et les élus locaux. Des aides financières du Conseil Général sont donc envisageables pour un tel projet, mais se heurtent à une procédure assez longue et doit être soutenue par les politiques locaux, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui en Pays terres de Lorraine.

3.3. Les associations sportives

Autre maillon essentiel d'une politique de tourisme sportif, les associations sportives jouent un rôle important en tant que connaisseurs des spécificités techniques de leur sport, des potentialités du territoire dans ce sport, et en tant que partenaire logistique et conseiller quant à la marche à suivre dans la gestion d'un projet.

Les associations sportives en Pays terres de Lorraine sont-elles prêtes, et surtout sont-elles capables de s'associer dans ce type de projet ?

Un partenariat entre le Maison du tourisme et le club de canoë-kayak de Toul est déjà mis en place concernant des sorties Dragon boat et des locations de canoë kayak durant la saison touristique (voir partie II 2.7). Un autre partenariat avec des associations de randonneurs locales est également mis en place lors de la randonnée l'Etoile de Sion (voir partie II 2.6). Cependant ces partenariats restent ponctuels et relativement mineurs (animation locale), dans la mesure où la plupart de ces partenariats se font grâce à l'aide de bénévoles provenant des associations. Le fait que le territoire ne possède pas une « locomotive » sportive, et que les associations présentes ne présentent pas une assez solide structuration salariale et financière montre les limites de leur capacité d'investissement dans un véritable projet de tourisme sportif, imposant des charges financières et salariales importantes.

4. Recommandations

Aux vues des différentes caractéristiques du territoire d'étude et des acteurs présents sur ce territoire, d'un point de vue personnel, je ne pense donc pas qu'en l'état actuel des choses une politique de tourisme sportif soit envisageable à court terme. La trop faible identification sportive du territoire ; le manque d'un atout naturel majeur, sportivement et touristiquement exploitable pouvant démarquer le territoire ; l'embriquement récent de plusieurs entités (communautés de communes) aux identités différentes, entraînant une multiplicité des acteurs aux intérêts et attentes contradictoires ; la faible place accordée au sport par les élus locaux ;

les besoins humains et financiers importants que requiert l'instauration d'une politique de tourisme sportif ; tous ces éléments montrent qu'une politique touristico-sportive en Pays terres de Lorraine est actuellement inenvisageable ou apparaît comme économiquement extrêmement risquée.

On peut cependant noter le dynamisme de la Maison du tourisme en matière d'animation locale touristique et sportive, et dans la création de partenariats avec les différentes associations sportives locales. A long terme, le renforcement de ces partenariats ainsi que la continuation et la création de nouveaux événements de tourisme sportif locaux apparaissent comme le chemin à suivre pour faire évoluer l'image du territoire et éveiller les consciences politiques pour des futurs projets de plus grande ampleur.

CONCLUSION

Ce travail universitaire avait deux objectifs : il s'agissait dans un premier temps d'approfondir mes connaissances dans le domaine du tourisme sportif afin de mieux comprendre ses différents concepts et enjeux, pour ensuite analyser et évaluer les potentialités d'instauration d'une politique touristique-sportive dans un territoire d'étude concret.

J'ose affirmer qu'il n'existe pas de théorie pure du tourisme sportif. Chaque territoire est spécifique, avec des caractéristiques géographiques, économiques, politiques, et culturelles différentes. Dans ce sens, établir un modèle théorique du tourisme sportif apparaît alors extrêmement complexe. D'ailleurs les ouvrages traitant du tourisme sportif restent aujourd'hui très limités et ne donnent que très rarement des concepts théoriques globaux.

Le développement touristique des territoires par les loisirs et le tourisme sportif se trouve aujourd'hui confronté à la complexité des relations entre les acteurs et les territoires ainsi qu'à la multiplication des acteurs au sein de ces territoires. De surcroît, les différents acteurs concernés doivent construire et proposer une offre spécifique qui les associe dans un projet collectif commun leur permettant de répondre à la multiplicité des demandes individuelles et aux enjeux locaux, tout cela dans un contexte de concurrence territoriale accrue.

Dans cette optique, l'élaboration d'une politique de tourisme sportif apparaît comme un processus long et complexe.

Le choix d'intégrer deux cas d'étude dans ce mémoire m'a permis de préciser mes connaissances aux vues d'une théorie très limitée sur le sujet, et d'analyser des cas d'études concrets afin d'en dégager des conclusions quant aux liens entre le territoire, les acteurs, et le tourisme sportif.

Le cas des activités équestres en Basse Normandie est intéressant dans le sens où la région est historiquement une terre d'équitation. Une tradition, des acteurs structurés, ainsi qu'une politique publique volontariste ont été des ingrédients du succès de cette politique touristique-sportive, que le territoire promeut afin de construire et développer son identité.

Le projet Cap' Découverte est quant à lui un exemple d'échec relatif d'instauration de politique de tourisme sportif. Cet échec provient en majeure partie d'une volonté de changement trop « radical » de l'identité du territoire, et d'un manque de rigueur quant au travail en amont concernant les potentialités du projet en termes de viabilité économique.

C'est ce travail d'étude de potentialités qui m'intéresse particulièrement, dans le cadre du Pays terres de Lorraine. La question n'était pas de dire s'il valait mieux combiner tel ou tel sport

avec une approche touristique, mais d'analyser si les caractéristiques intrinsèques du territoire lui permettait d'envisager un développement basé sur le tourisme sportif.

C'est dans cette optique que repose ma réflexion sur la possibilité d'instauration d'une politique touristico-sportive en Pays terres de Lorraine. J'ai divisé mon travail en trois temps. Premièrement, une analyse géographique du territoire ainsi qu'un diagnostic SWOT ont permis de montrer que malgré des atouts intéressants en termes de positionnement géographique stratégique et d'axes de communication, le territoire d'étude demeure un territoire rural relativement secondaire par rapport aux grands pôles lorrains.

Ensuite, un panorama de l'offre touristico-sportive en Pays terres de Lorraine a montré que la Maison du tourisme est l'acteur essentiel dans la promotion du tourisme sportif sur le territoire. Les diverses actions menées montrent un réel dynamisme en faveur du tourisme sportif, mais demeurent dans un registre « d'animation locale » faute de moyens humains et financiers.

Enfin l'analyse du territoire en termes d'identité sportive et de potentialités de partenariats a clairement montré les faiblesses du territoire dans l'optique d'un projet de tourisme sportif. La trop faible identification sportive du territoire, le manque d'un réel atout naturel différenciateur et attractif, l'embriquement récent de plusieurs identités à l'intérieur du territoire, ayant eu pour conséquence une multiplication des acteurs aux intérêts et attentes contradictoires, la faible place accordée au sport par les élus locaux, et les besoins financiers et humains importants nécessaires dans l'élaboration d'un projet de tourisme sportif, tous ces constats clairs montrent, qu'à titre personnel, une véritable politique de tourisme sportif en Pays terres de Lorraine me paraît inconcevable, du moins à court terme, et économiquement risquée.

Pour autant, le territoire, avec l'appui de la Maison du Tourisme, reste dynamique et continue d'accueillir des événements touristico-sportifs locaux. La continuité et le développement de ces actions paraît être le long chemin à suivre pour changer l'image du territoire et le promouvoir à plus large échelle, chemin indispensable à emprunter pour envisager baser une politique territoriale sur le sport et le tourisme.

BIBLIOGRAPHIE

BESSY Olivier, Sport, loisir, tourisme et développement durable des territoires, Presses universitaires du sport, éditions groupe territorial, 2008, Voiron, p26.

BRUNET, R., Structures et dynamiques du territoire, Revue l'Espace géographique n°4, Belin, 1998, pp59-75.

BOUCHET, Patrick, LEBRUN, Anne-Marie, Management du tourisme sportif, de la consommation à la commercialisation, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009, 268pp.

CONSEIL GENERAL DE MEURTHE ET MOSELLE, diagnostic territorial du Pays terres de Lorraine, 2011.

CONSEIL GENERAL DE MEURTHE ET MOSELLE, le sport en Meurthe-et-Moselle, <http://www.cg54.fr/fr/education-jeunesse/sport.html> [en ligne] (page consultée le 15-05-2014)

HAUTBOIS Christopher, Activités physiques et sportives, mesure des effets induits et rôle de la sphère publique. Légitimité, opportunité et efficacité de l'intervention de la sphère publique locale en faveur des activités équestres en Basse Normandie : vers une économie politique du tourisme sportif, thèse STAPS, Université de Caen Basse, Normandie, 6 octobre 2004.

LANDEL P-A, Entre politique publique et action publique : l'ingénierie territoriale, in FAURE A. et NEGRIER E, Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation, Paris : éditions L'Harmattan, 2007

MONZAT, Hervé, Cap' Découverte : la mauvaise mine, La Dépêche du Midi [on line], 23 septembre 2003, [07-05-2014] URL : <http://www.ladepeche.fr/article/2003/09/23/294321-cap-decouverte-la-mauvaise-mine.html>

PAYS TERRES DE LORRAINE, Dossier de candidature : Pôle d'excellence rurale, création d'une filière touristique dans le sud ouest Meurthe-et-Mosellan, septembre 2006

PLANQUE B., le développement local dans la mondialisation, in PROULX M.-U., Territoires et développement économique, Paris : éditions L'Harmattan, 1998, p9.

SOBRY, Claude, Le tourisme sportif, presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2004, 378pp.

TAFFIN, Benoîte, La transformation de la mine de Carmaux : un gaspillage record, Le Cri du contribuable, mensuel, n°12, mai 2006, pp. 10-11

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : plan du site Cap' Découverte

Annexe 2 : le territoire Pays terres de Lorraine

Annexe 3 : Visuel et descriptif des séjours cyclotouristiques

Annexe 4 : Carte des boucles de la Moselle (2013)

Annexe 5 : Dossier de presse Vélo gourmand

Annexe 6 : Descriptif visites guidées « trésors de votre pays à vélo »

Annexe 7 : Exemple de topoguide vélo

Annexe 8 : Visuel de la randonnée « l'Etoile de Sion »

Annexe 1 : plan du site Cap' Découverte



Annexe 2 : le territoire Pays terres de Lorraine



TERRITOIRE Terres de Lorraine

Pays Terres de Lorraine

Communauté de communes des Côtes en Haye
Communauté de communes de Hazelle en Haye
Communauté de communes du Massif de Haye
Communauté de communes de Moselle et Madon
Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais
Communauté de communes du Saintois au Vernois*
Communauté de communes du Toulais

Structures intercommunales sur le territoire

* Les communes de Saffais, Ferrières, Flavigny-sur-Moselle, Lupcourt, Ville-en-Vernois et Tonnoy, membres de la communauté de communes du Saintois au Vernois dépendent du territoire Nancy et couronne pour ce qui relève de l'intervention des services départementaux. Elles relèvent du territoire Terres de Lorraine pour le contrat territorialisé de développement durable.

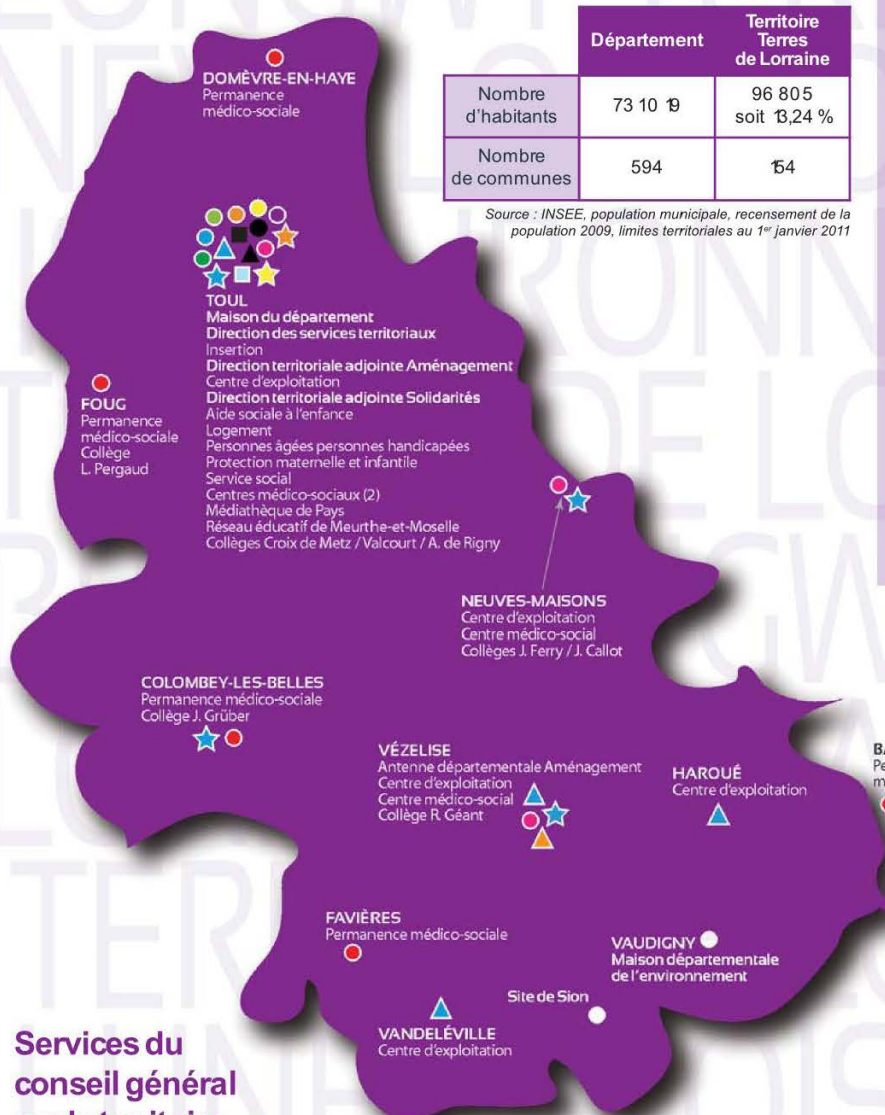
Aboncourt
Affracourt
Aingeray
Allain
Allamps
Andilly
Ansauville
Autrey
Avrainville
Bagneux
Bainville-aux-Miroirs
Bainville-sur-Madon
Barisey-au-Plain
Barisey-la-Côte
Battigny
Benney
Beuvezin
Bicqueley
Blénod-lès-Toul
Boucq
Bouvron
Bouzanville
Brallerville
Bruley
Bulligny
Ceintrey
Chaligny
Chauvillay
Chames-la-Côte
Chaudeney-sur-Moselle

Chavigny
Choloy-Ménillot
Cléry-sur-Brenon
Colombey-les-Belles
Courcelles
Crantenoy
Crépey
Crézilles
Dianville
Dolcourt
Domèvre-en-Haye
Domgermain
Dommarie-Eulmont
Dommartin-lès-Toul
Écrouves
Étreval
Favières
Fécocourt
Fontenoy-sur-Moselle
Forcelles-Saint-Gorgon
Forcelles-sous-Gugney
Foug
Fraisnes-en-Sainctois
Francheville
Frolois
Gélacourt
Gémenville
Gerbécourt-et-Haplemont
Geminy
Gernonville
Gibeauville
Gondreville
Goviller
Grimonville
Grippot
Grosrouvres
Gugney
Gye
Hammeville
Hamonville
Haroué
Houdelmont
Houdreville
Housséville
Jaillon
Jévoncourt
Lagney
Laloeuf
Laneuveville-demièr-Foug
Laneuveville-devant-Bayon
Lay-Saint-Rémy
Lebeuville
Lemainville
Leménil-Mitry
Lucey
Maizières
Mangonville
Manoncourt-en-Woëvre
Manonville
Maron
Marthemont
Martincourt

Ménil-la-Tour
Méréville
Messein
Minorville
Mont-l'Étroit
Mont-le-Vignoble
Moutrot
Neuves-Maisons
Neuviller-sur-Moselle
Noviant-aux-Prés
Ochey
Ognéville
Omelmont
Omes-et-Ville
Pagny-demièr-Barine
Pargny-Saint-Césaire
Pierre-la-Treiche
Pierreville
Pont-Saint-Vincent
Praye
Pulligny
Pulney
Quevilloncourt
Richarménil
Roville-devant-Bayon
Royaumeix
Saint-Firmin
Saint-Féremont
Sanzey
Saulxerotte
Saulxures-lès-Vannes
Saxon-Sion
Selaincourt
Sexey-aux-Forges
Sexey-les-Bois
Tantonville
Théod
They-sous-Vaudémont
Thorey-Lyautey
Thuilleux-aux-Groisilles
Toul
Tramont-Émy
Tramont-Lassus
Tramont-Saint-André
Tremblecourt
Trondes
Uruffe
Vandeléville
Vannes-le-Châtel
Vaudémont
Vaudeville
Vaudigney
Velaine-en-Haye
Vézelize
Villey-le-Sec
Villey-Saint-Étienne
Viteville
Vitrey
Voinémont
Vroncourt
Xeulilly
Xirocourt

	Département	Territoire Terres de Lorraine
Nombre d'habitants	73 10 9	96 805 soit 13,24 %
Nombre de communes	594	154

Source : INSEE, population municipale, recensement de la population 2009, limites territoriales au 1^{er} janvier 2011



Légende

- Maison du département
- Direction des services territoriaux
- Insertion
- ▲ Direction territoriale adjointe Aménagement
- ▲ Antenne départementale Aménagement
- ▲ Centre d'exploitation
- Direction territoriale adjointe Solidarités
- Aide sociale à l'enfance
- Logement
- Personnes âgées personnes handicapées
- Protection maternelle et infantile
- Service social
- Prévention spécialisée
- Centre médico-social
- Permanence médico-sociale
- ★ Médiathèque de Pays
- ★ Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle
- ★ Collège

Services du conseil général sur le territoire

Annexe 3 : Visuel et descriptif des séjours cyclotouristiques



Tarifs Groupe 2013

TARIF PAR PERSONNE :

149 € TTC /pers. /jour
Boucle des vins,
prix pour un groupe de 20 pers. minimum

PRIX POUR 5 JOURS :

499 € TTC /pers.
prix pour un groupe de 20 pers. minimum

LANGUE : Circuit disponible FR/DE

Groupe de 15 personnes accepté, devis sur demande

* KE TARIF COMPREND :

Séjours 1j/1n en chambre d'hôtel***
Petit déjeuner/paquet terrain/dîner,
dégustation dans une cave des Côtes de Toul, un guide accompagnateur vélo.

* KE TARIF NE COMPREND PAS :

Les dépenses et extras consommés à titre personnel, les boissons (sauf si mentionnées dans la description du forfait), le transport et les transferts, la taxe de séjour.



Vivez une semaine de vélo sur l'exceptionnelle Boucle de la Moselle. Diversité de parcours et de paysages ponctués par un patrimoine et une gastronomie dépayssants.

En Lorraine, au croisement de la véloroute de Paris-Prague et de la route de la Moselle, les Boucles de la Moselle sont un lieu privilégié pour les séjours touristiques de groupes à vélo.

Alliant paysage urbain, avec Nancy, saveur rurale, avec les vins de côtes de Toul et la mirabelle de la colline de Ston-Vaudémont, nos circuits sur voies vertes assurent un tourisme de détente et bien être en toute sécurité.

Nos séjours clés en main, de 1 à 5 jours, sont conçus dans l'esprit d'une découverte en douceur de la gastronomie et du patrimoine historique et naturel lorrain.



www.lepredenancy.fr

Contact : Service groupes

Tel : 0633 (0)3 83 64 90 60

Mail : groupe@lepredenancy.fr





Coup de pédale sur...



Les Boucles
de la Moselle

Les Boucles de la Moselle



La Boucle
des vins

J1 10 km ou 27 km

Visite des **villages vinicoles typiques** du Toulais, avec une **dégustation des vins** des Côtes de Toul. Dominant la vallée de la Moselle, ce vignoble est implanté là depuis les **Romains**.



Revue
urbaine

J2 22 km

Visite de **Nancy** et de son patrimoine inscrit à l'**UNESCO**. Baladez-vous entre la place Stanislas, le parc de la Pâpinière et le musée Lorrain.



Boucle
de la Colline

J3 10 km

Visite guidée de la **colline de Sion-Vaudémont**, Haut-lieu de la Lorraine. Un panorama **exceptionnel**, bien mérité, sur la plaine du Saintois.



Boucle
des églises

J4 22 km ou 40 km

Visite du **patrimoine médiéval et renaissance** du Toulais. Revivez le **passé religieux et glorieux** entre Toul et Villey-Saint-Etienne.



Boucle
du fleuve

J5 22 km ou 20 km

En conclusion d'une promenade le long de la **Moselle sauvage**, visitez le **fort de Villey-le-Sec**, son **train historique** et son **canon**.



Maison de tourisme
en pays de la Moselle
Le Parc de la Moselle
Toul, Toul, Toul et la Moselle

Annexe 4 : Carte des boucles de la Moselle (2013)

Les Boucles de la Moselle

Un itinéraire de 100 km, en 10 étapes, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Chartes de l'écologie

Charte de l'écologie pour les boucles de la Moselle. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Recommandations aux usagers

Recommandations aux usagers des boucles de la Moselle. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Un peu de légèreté !

Un peu de légèreté ! Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

ATTENTION

ATTENTION ! Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

L'histoire du fer

L'histoire du fer. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Art nouveau

Art nouveau. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Les Boucles de la Moselle

Les Boucles de la Moselle. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Chartes de l'écologie

Chartes de l'écologie pour les boucles de la Moselle. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Recommandations aux usagers

Recommandations aux usagers des boucles de la Moselle. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Un peu de légèreté !

Un peu de légèreté ! Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

ATTENTION

ATTENTION ! Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

L'histoire du fer

L'histoire du fer. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Art nouveau

Art nouveau. Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de découverte de la Moselle et de ses paysages. Elles sont conçues pour être accessibles à tous, à pied, à vélo, à cheval, à la découverte de la Moselle et de ses paysages.

Annexe 5 : Dossier de presse Vélo gourmand

Vélo Gourmand

8 juin 2014

Contact :

Xavier GOUERY
gouery@lepredenancy.fr
06 31 13 01 10

Adresse : Maison du tourisme en
Pays terres de Lorraine
1 Place Charles de Gaulles
54200 TOUL
www.lepredenancy.fr



Historique :

La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine s'est attachée depuis sa création en 2007 à accompagner les projets liés à la pratique touristique du vélo. L'action de la Maison du tourisme s'est concentrée sur les boucles de la Moselle et la colline de Sion-Vaudémont : édition d'une carte des pistes cyclables et location de vélo.

Au vu du large succès de la première édition qui s'est déroulée le 8 septembre 2013, la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine a décidé de renouveler cette année l'organisation du Vélo Gourmand.



■ **Le Vélo Gourmand:** le 8 juin 2014, à Villey-St-Etienne

Cette sortie Lorraine, proche de Nancy, est une digne cousine des marches gourmandes. En effet, le Vélo Gourmand est la forme inédite de sortie familiale à vélo. Il se déroulera le 8 juin 2014, à Villey-St-Etienne.



Cette manifestation vous entrainera au rythme des pistes cyclables des boucles de la Moselle, entre la Maison forte de Villey-Saint-Etienne, le fort du vieux canton et l'espace naturel du Terrouin.



Au grès de cette balade à vélo de 20km, sécurisée et accessible à tous, vous découvrirez le terroir local à travers 6 étapes repas conviviales, accompagnées par du vin de Toul :



Les Partenaires:

La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine organise le Vélo Gourmand avec le soutien de ses partenaires:

- L'association Air et Eau
- L'association Dynamo
- La commune de Villey-St-Etienne
- L'association des boucles de la Moselle
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Pays terres de Lorraine
- Europe (LEADER et FEADER)



Modalités d'inscription :

La réservation est obligatoire auprès de la Maison du tourisme ou sur le site :

<http://www.lepredenancy.fr>

Les tarifs :
- Adulte : **25€**
- Enfants: **5€**

Le choix de l'horaire de départ est fixé à l'inscription. Les départs s'effectuent toutes les 15 minutes entre 10h30 et 12h00.

La location de vélo est possible et limitée en nombre, au tarif unique de 10€ par personne.



Annexe 6 : Descriptif visites guidées « trésors de votre pays à vélo »

Trésors à vélo

JUILLET

Jeudi 10 : la forêt de Haye avec l'Office National des Forêts

Nous vous invitons à une découverte, à vélo, de la forêt de Haye le long d'un parcours jalonné d'images qui représenteront les différents stades d'évolution des peuplements dont elle est composée; nous retracerons son histoire, nous expliquerons sa gestion, nous présenterons ses ressources, mais nous n'oublierons pas de parler de ses fragilités.

Mercredi 16 : Entre étangs et rivières de Messein à Méréville

Découverte familiale à vélo de ces écosystèmes aquatiques remarquables.

Dimanche 20 : Découverte de Sion et de Vaudémont

Environ 9 kms au programme en toute tranquillité. Visite de Sion et du village médiéval de Vaudémont.

Dimanche 27 : Le Chemin de Thiaucourt de Lagny à Royaumeix avec visite de la ferme bio, le GAEC Romé

Balade à vélo familiale d'environ 12kms en toute tranquillité. Visite découverte de la ferme bio du Romé.

VELAINE-EN-HAYE :

départ parking Tipi park /
Allée des Merisiers / Parc
de Loisirs A31 / sortie 17
/ 15 pers. maxi

MESSEIN : Base nautique

/ 7 allée des Nautoniers /
location vélo possible

SAXON-SION : Maison du

tourisme, rue Notre
Dame / 15 pers. Maxi /
location vélo possible

LAGNEY : Parking rue de

la Cure / 15 pers. maxi

AOÛT

Dimanche 3 : La colline et ses vergers

Environ 10 kms d'un parcours alternant le plat, la descente et la montée. Découverte des vergers du Domaine de Sion et dégustation.

Jeudi 21 : De Favières à Battigny

Le vélo estival par excellence. Arrêt dans le village de Battigny pour visiter l'église romane Saint Germain et découverte de ses fresques.

Dimanche 24 : De Sexey-aux-Forges à Chaligny : la Moselle de l'industrie minière et sidérurgique

Parcours vélo familial le long de la Moselle. Découvertes sur le thème des mines et des industries anciennes et d'aujourd'hui. Visite du manoir classé du XVIème.

SAXON-SION : Maison du

tourisme, rue Notre
Dame / 15 pers. Maxi /
location vélo possible

FAVIERES : parking base

de loisirs / 15 pers. maxi

SEXEY-AUX-FORGES : au

manoir, 10 rue du

Les rendez-vous incontournables du Toulinois



Grande Randonnée "L'Etoile de Sion"

Qui aura lieu le dimanche 27 avril. Différents points de départ pour cette randonnée pédestre et une arrivée conviviale à Sion. Réservation conseillée.



Vélo gourmand

Le 8 juin prochain, enfourchez vos vélos et venez passer un agréable moment à Villey-Saint-Etienne. 6 pauses gourmandes feront le bonheur des petits et grands! Réservation obligatoire.

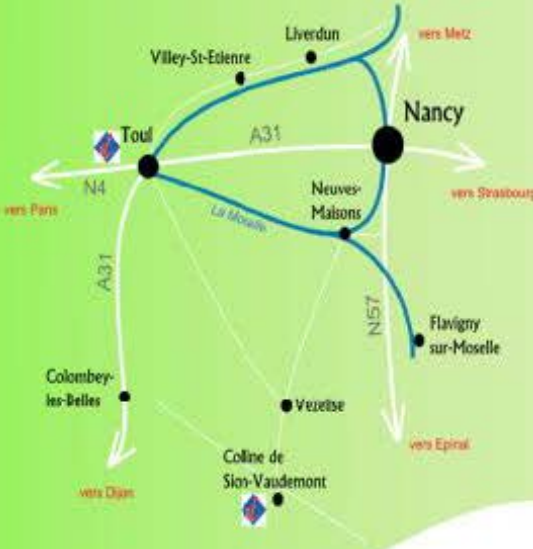


Balade gourmande médiévale

Oyez oyez braves gens! Une balade organisée dans le village médiéval de Vaudémont, ponctuée de pauses gourmandes. Le 21 septembre à partir de 10h30. Réservation obligatoire.



Toutes les infos sur
www.lepredenancy.fr
contact@lepredenancy.fr







Maison du tourisme
en pays de lorraine
Le Pré de Nancy
Toul, Sion, Boucles de la Moselle

BP 70135 - 54205 Toul cedex

Toul Cathédrale

Tél 03 83 64 90 60

Fax 03 83 64 07 49

Colline de Sion - Vaudémont

Tél 03 83 25 14 85

Fax 03 83 25 21 24

www.lepredenancy.fr
contact@lepredenancy.fr



Les Boucles De la Moselle

A vélo!





Toul, Sion, Boucles de la Moselle

Difficulté

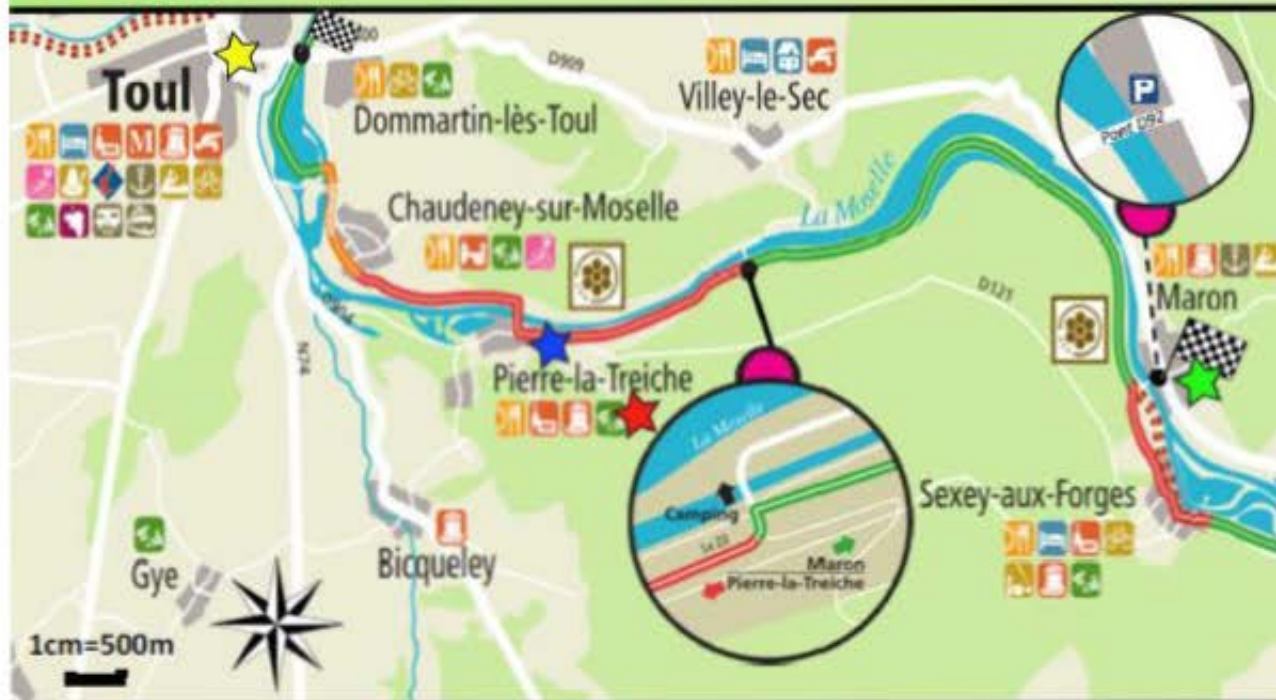


Itinéraire 2 : 26 km

Maron - Toul



Maison du tourisme
en pays de lorraine
Le Pré de Nancy
Toul, Sion, Boucles de la Moselle



Curiosités

Maron

Construit en 1850, situé au chevet de l'église paroissiale de Maron, rue de Nancy, un joli lavoir, entièrement rénové en 2010, vous attend sous un appentis de bois. Visite libre

Pierre la Treiche

Venez y découvrir le château de la Rochotte, bel édifice style Renaissance bâti en 1537. Le château n'est pas ouvert au public, on peut cependant l'admirer depuis la voie publique lors d'une promenade en vélo par exemple!

Le fort du Chanot

Situé à Pierre la Treiche, construit en 1888, l'ouvrage servait à surveiller la vallée de la Moselle jusqu'à Neufchâteau (Vosges). Documentation disponible à la mairie de Pierre la Treiche.

La cathédrale et les remparts de Toul

Ville à taille humaine, Toul jouit d'un patrimoine architectural et historique riche, comme en témoignent la cathédrale d'art gothique datant du XIII^e siècle ainsi que ses imposants remparts Vauban. La cathédrale est ouverte 7j/7 d'avril à septembre. Dépliant de découverte en vente à la Maison du Tourisme.

Nos services

A Toul

Restaurants

Brasserie K : 03 83 62 46 95
Grande Braserie du Commerce
03 83 43 00 41
Le Coq en Pâte : 03 83 64 37 70
Crêperie Tiffany : 03 83 64 53 98
La Fiesta : 03 83 43 15 60
Kafo : 03 83 64 07 25
Le Bahut : 06 49 89 49 90

Produits du terroir

Pâtisserie Soulier
03 83 43 04 24
La Cave Lorraine (cave à vins)
03 83 64 29 93

Véloculteurs

Domaine de l'Ambroisie
03 83 63 80 53

Hôtels

La Villa Lorraine (2*) 03 83 43 08 95
Le Central 03 83 43 02 35

A Pierre la Treiche

Restaurant

Chalet Beauvillage 03 83 43 10 84

A Maron

Restaurant

Le Caroloup 03 83 47 93 52

Tous en selle !

LÉGENDE VÉLOROUTE

Voie partagée avec véhicules à moteur

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

Voies réservées aux vélos

- Restauration
- Hôtel - chambre d'hôte - Gîte
- Camping
- Patrimoine religieux
- Musée
- Château
- Patrimoine militaire
- Petit patrimoine

- Patrimoine archéologique
- Produit du terroir
- Véloculteur
- Point Info tourisme
- Aire de jeu
- Aire Camping car
- Halte et port fluvial
- Gare

- Artisanat d'art
- Réparation et location de vélo
- Base de Loisirs
- Loisirs nautiques
- Baignade
- Golf
- Espace Naturel Sensible

-20 % pour les groupes de + 6 personnes

Toul
à Sion

Vandeléville
à Sion

Neuves-Maisons
à Sion

grande Randonnée

l'étoile de Sion

dimanche 27 avril

5 parcours de randonnée pédestre
& 1 parcours familial en boucle sur la colline
de 5 à 50 km
buffet & anima'Sion musicale

Mirecourt
à Sion

Charmes
à Sion

Inscription obligatoire
pour le retour en bus
avant le 13 avril 2014

Maison du Tourisme
03 83 25 14 85

contactsion@lepredenancy.fr
www.lepredenancy.fr
http://boutique.lepredenancy.fr

crédit photo : Fotolia.com © Mast

www.baillif-creations.fr

Maison du tourisme
en pays d'Alsace
Le Parc de Nancy
rue Saint-Denis 54000 Nancy

MEURTHE & MOSELLE
COMMUNAUTÉ DE FRANCE

POSSIBILITE D'INSCRIPTION SUR PLACE

> pour les retours sans bus

BOUCLE FAMILIALE SUR LA COLLINE NOUVEAUTE 2014

je paye 2€ pour avoir mon gobelet

on me rend lorsque je le rapporte

Ravitaillements sur les différents parcours

Repas du midi tiré du sac
saltes à Pargy-St-Césaire, à Vézelise, à Xirocourt et à Frenelle-la-Grande

Accueil, buffet & anima' Sion
à partir de 15h à l'abri du pèlerin de la Basilique de Sion

17h30 : départ UNIQUE des bus

Bulletin d'inscription aux différents parcours

Bulletin d'inscription à retourner avant le 13 avril 2014 à l'adresse :
Maison du tourisme - Rue Notre-Dame 54330 SAXON-SION
accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine.

Inscription en ligne possible au <http://boutique.lepreedenancy.fr>
à partir du 1^{er} mars 2014

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :
Mail :
Autres participants :
Nombre de participants sur cette inscription :

LIEU DE DÉPART	RETOUR AVEC BUS sur le trajet de...	
.....	Toul-Sion	 pers.
.....	Neuves-Maisons / Sion	 pers.
.....	Vandeléville / Sion	 pers.
.....	Charmes / Sion	 pers.
.....	Mirecourt / Sion	 pers.

Frais d'inscription **Étoile de Sion 2014**

9 € x pers. = € tout parcours
-sauf départ de Vézelise-

6 € x pers. = € parcours au départ de Vézelise

6 € x pers. = € parcours familial

Sous-total = €

Options :

2 € x pers. = € retour en bus

2 € x gobelet(s) = € consigne de votre gobelet réutilisable
(à récupérer à la fin de la journée)

TOTAL = €

-20% soit = € pour les groupes à partir de 7 pers.

TOTAL à régler = €

Aucun remboursement ne sera accepté après la date du 13 avril 2014.
Par mon inscription, je certifie, sur l'honneur, avoir les attestations médicales nécessaires pour participer à la randonnée « L'Etoile de Sion ».



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



Perspectives de développement d'une politique touristique-sportive en Pays terres de Lorraine :
analyse des potentialités du projet

Amaury LOSSEROY

Université de Lorraine

Juin 2014

Activité sportive, tourisme, politique publique, territoire

Ce travail universitaire a pour but de dégager les concepts et enjeux importants du secteur du tourisme sportif dans une optique de développement territorial durable.

Pour ce faire, une analyse sera menée afin de dégager les potentialités touristico-sportives d'un territoire d'étude concret (Pays terres de Lorraine, Meurthe-et-Moselle), vectrices de développement territorial à long terme. La problématique de ce mémoire peut donc se résumer à cette question : le territoire d'étude est-il un espace potentiellement propice au développement et à la mise en œuvre d'une politique de tourisme sportif structurée et économiquement viable?

Physical activity, tourism, public policy, territory

This academic work is aimed at highlighting the various concepts and issues of sport tourism from the perspective of a long-term territorial development.

In order to do so, an analysis will be carried out in order to point out the touristic and sports potentials of a concrete area (Pays terres de Lorraine, Meurthe-et-Moselle department, France) as ways to sustainable territorial development. The question raised by this work is the following: does the territory in question constitute a suitable area for the development of a structured and economically viable sport tourism policy?